

## MOUVEMENTS POPULAIRES ET MOUVEMENT OUVRIER A PARIS (1830-1834)

Paru sous ce titre dans la revue *Le Mouvement social*, n° 88, juillet-septembre 1974, p. 51-92.

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

**Alain FAURE**  
Université de Paris X-Nanterre  
afaure@u-paris10.fr

La période qu'ouvrirent les Trois Jours, en juillet 1830, est l'une des plus fécondes en mythes parisiens et nationaux : la Liberté guidant le peuple, les barricades du cloître Saint-Merri, le massacre de la rue Transnonain...<sup>1</sup>. Certes *Les Misérables* ont beaucoup contribué à fixer de telles images, mais leur persistance constitue le souvenir, affaibli et figé dans la conscience collective, de luttes dont la violence et la profondeur n'eurent d'équivalent, dans l'histoire de la ville rebelle, que sous l'une et l'autre Commune. [51] Ce fut bien dans une conjoncture révolutionnaire, en effet, que vécurent et agirent les Parisiens entre les barricades de juillet 1830 et celles d'avril 1834 ; entre ces deux dates, se développa et mourut un mouvement populaire dont les batailles de rue ne furent que l'expression spectaculaire. Le régime bourgeois ne fut aucunement stabilisé lors de l'arrivée au pouvoir du parti de la Résistance, mais seulement au soir de la définitive défaite populaire d'avril.

---

1. Cet article est la synthèse des deux premières parties d'un mémoire de maîtrise soutenu en 1970 à la Faculté des Lettres de Nanterre, et préparé sous la direction de Philippe Vigier. Pour ne pas alourdir la lecture, je n'ai pas fait figurer en note les références des documents utilisés. Les sources sont celles qui furent déjà à la base des travaux d'Octave Festy (*Le mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet (1830-1834)*, Paris 1908) et de Jean-Pierre Aguet (*Les grèves sous la monarchie de Juillet (1830-1847)*, Genève, 1954) : la grande presse (à laquelle il convient d'ajouter la presse ouvrière de 1830 : *Le Peuple*, *Le Journal des ouvriers* et *Le Journal des artisans*) et les sources judiciaires et policières (F<sup>7</sup> et BB<sup>18</sup>, ainsi que les dossiers de grâces : BB<sup>24</sup>, BB<sup>21</sup>, BB<sup>22</sup>, aux Archives nationales). Les Bulletins de Paris (rapports quotidiens du préfet de Police au ministre de l'Intérieur) dont la collection est à peu près complète de 1830 à 1834, m'ont permis d'étudier les relations entre chômage et mouvements revendicatifs (traitement par l'informatique). D'autres sources m'ont fourni des renseignements souvent plus précis : les archives du ministère de la Guerre (série E<sup>5</sup>, notamment sur les troubles de 1831), celles de la préfecture de Police (quelques rapports dans Aa 420, 421 et 422), les pétitions aux Chambres (à partir de C 2100 aux Archives nationales) ; la Bibliothèque historique de la Ville de Paris conserve les papiers personnels d'Odilon Barrot, préfet de la Seine d'octobre 1830 à février 1831, d'un très grand intérêt pour l'agitation gréviste et insurrectionnelle de cette période (NA 154). Quant à l'étude du républicanisme ouvrier, qu'étudia, jadis, Gabriel Perreux (dans *Au temps des sociétés secrètes (1830-1833)*). *La propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet*, Paris, 1930), le document fondamental est constitué par les papiers saisis de la Société des Droits de l'Homme et les pièces du procès consécutif aux journées d'avril 1834 (CC 585 à CC 618, aux Archives nationales). Les brochures, répertoriées dans le catalogue de l'Histoire de France à la Bibliothèque nationale (sous-séries Lb<sup>50</sup> et Lb<sup>51</sup>) sont aussi de très précieux documents sur les mouvements gréviste et républicain (une centaine à peu près ont été utilisées).

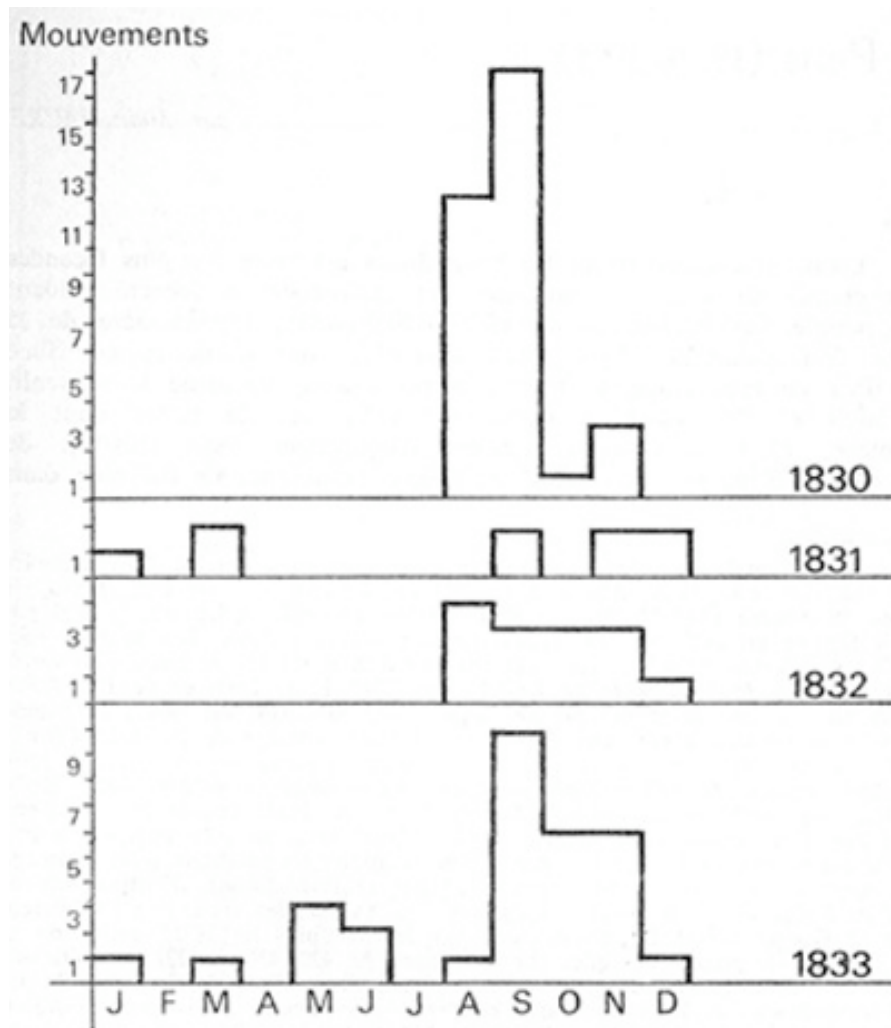
## *LA REVENDICATION OUVRIÈRE*

Le principal acteur fut l'ouvrier parisien. Mais avant de vérifier cette affirmation dans le domaine de la révolte politique, abordons d'abord les luttes professionnelles, et l'on verra que ce mouvement populaire générateur de "journées" cache un mouvement ouvrier très riche.

### *La saison revendicative : structure et conjoncture*

Considérons d'abord le nombre de grèves pour les années 1830-1833 :

**Tableau I — Répartition annuelle des mouvements [52]**

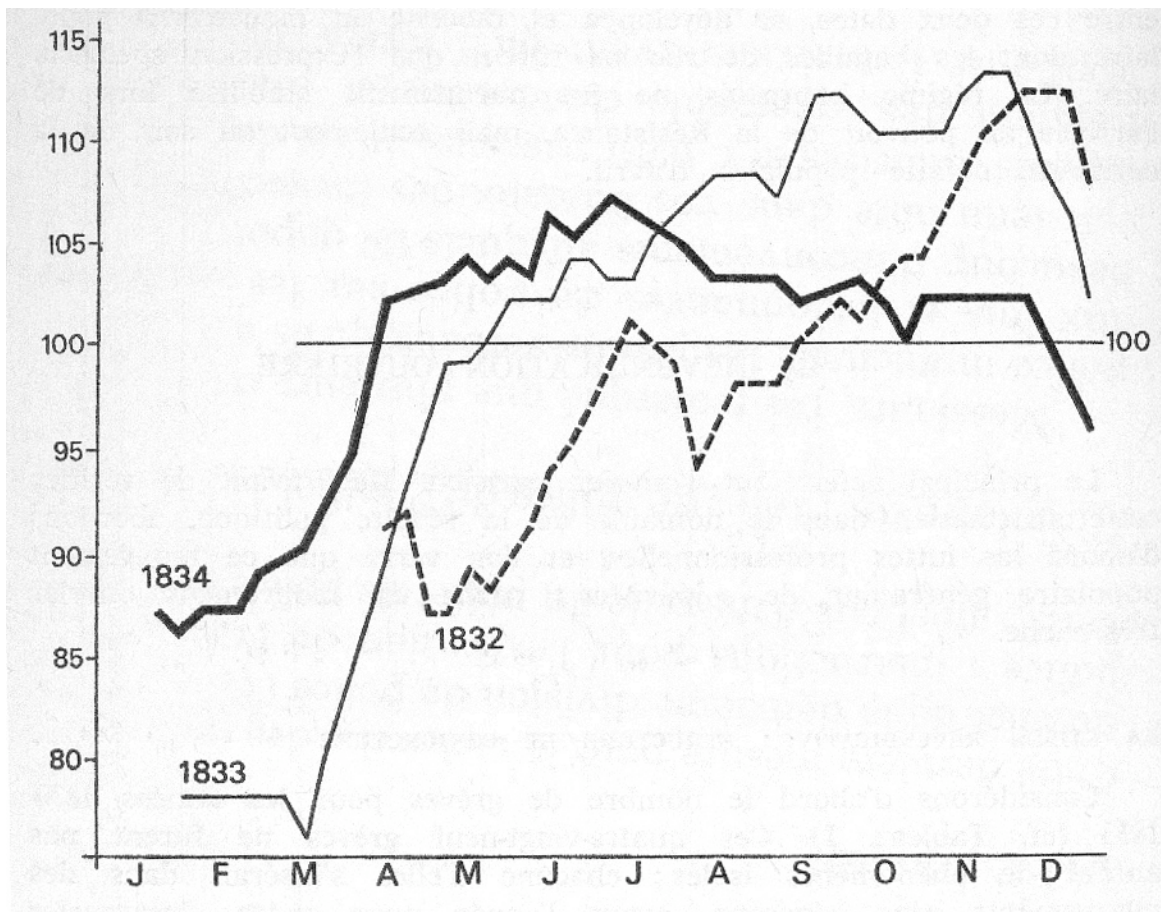


Ces quatre-vingt-neuf grèves ne furent pas autant de phénomènes isolés ; chacune d'elles s'insérait dans des mouvements plus généraux, ayant l'année pour cadre, des cycles annuels si l'on veut. En observant la répartition des grèves à l'intérieur de l'année, on constate que la très grande majorité (soixante-dix-neuf) eurent lieu dans le second semestre. C'était le mois d'août qui semblait marquer en général le réveil annuel de l'activité revendicative, laquelle atteignait son point le plus fort au cours de l'automne,

pour s'achever au début de l'hiver. Il y a donc d'une année à l'autre solution de continuité de l'activité gréviste. Les trois quarts des mouvements se sont répartis entre septembre, octobre et novembre, le mois de septembre en ayant totalisé trente-deux.

Il existait donc une saison revendicative que les circonstances économiques et politiques n'affectaient pas dans son principe, et qu'il est bien sûr tentant d'étendre à l'ensemble de la monarchie de Juillet. Mais comment expliquer que la majorité des mouvements, chaque année, fût concentrée sur une période restreinte ? Le retour régulier d'une saison revendicative ne peut être que lié à certaines structures du marché du travail à Paris. Une réponse peut être tentée grâce au rapprochement avec les effectifs de chômeurs parmi les ouvriers logés en garni, fournis par la police<sup>2</sup> : [53]

**Graphique I. – Évolution en indices de la population ouvrière ayant un emploi logée en garni**



On part toujours d'un indice d'hiver très bas suivi d'une rapide progression. C'est au cours du printemps que l'indice 100 est atteint, très tôt comme en 1834 ou très tard comme en 1832. L'ascension se poursuit durant l'été et l'automne, très nette en 1832 après la courte baisse de juillet, et en 1833. Les maxima au cours de ces années se situent

2. Il s'agit des Bulletins de Paris (F<sup>7</sup>3884 à 3887) rapports quotidiens du préfet de Police qui, entre beaucoup d'autres indications, fournit le chiffre de la population logée dans les maisons garnies en précisant le nombre d'ouvriers se déclarant sans travail.

au mois de novembre. La courbe de 1834, comme celle de 1835 qui n'a pas été jointe aux autres pour ne pas surcharger le schéma, est beaucoup plus étalée : mais les mois d'été et d'automne se situent au-dessus de 100. On observe dans tous les cas une baisse très nette dès le début de l'hiver.

Ces fluctuations traduisaient dans leurs grandes lignes les pulsions saisonnières d'une partie de la main-d'œuvre parisienne : l'arrivée à Paris au printemps, qui s'accélère ou se poursuit en été et en automne, puis le départ en hiver. Le problème se pose alors de savoir qui étaient les ouvriers atteints par ces chiffres. On pense d'abord à la main-d'œuvre du bâtiment, aux "campagnes" entreprises par les "ouvriers des départements" que le retour du beau temps et l'espoir d'un emploi amenaient à Paris. Si le caractère saisonnier de cette main-d'œuvre ne fait pas de doute, on ignore pour cette époque ce qu'il en était précisément dans les autres branches.

Quoi qu'il en soit, le rythme épousé par l'activité revendicative n'est pas sans rappeler celui de la main-d'œuvre saisonnière. L'hiver qui [54] vidait les garnis correspondait à une période de calme social, l'automne qui y apportait les plus gros effectifs annuels était au cœur de la saison revendicative. La question peut être vue sous l'angle voisin de la situation de l'emploi : l'arrivée des saisonniers revêtait l'aspect d'un appel de main-d'œuvre suivant une période de contraction de la production. Le peuplement des garnis était le signe du réveil saisonnier de la production à Paris, d'une embauche plus facile en même temps que l'époque du réveil de l'activité gréviste. Si l'apport de la main-d'œuvre saisonnière jouait sans doute pour beaucoup de branches un rôle peu important, le fait que des mouvements y éclatent en même temps que dans des branches où cet apport était essentiel traduit le même rôle, capital, du marché de l'emploi, de la situation respective de l'offre et de la demande. Lorsque celle-ci dominait et que les saisonniers étaient partis, l'activité revendicatrice était nulle ; lorsque l'offre était plus abondante et que les saisonniers arrivaient, cette activité prenait son essor, après un décalage de quelques semaines pour que l'emploi retrouvât un haut niveau. L'opposition sur le plan revendicatif entre une saison agitée et une saison calme, par l'intermédiaire, ou non, selon la branche, des allées et venues de la main-d'œuvre saisonnière était celle qui existait, dans toutes les professions, entre une morte-saison et une saison de pleine activité. La grève supposait donc que soit résorbée une partie au moins du chômage de morte-saison, chômage structurel auquel pouvait s'ajouter un chômage conjoncturel. La grève était, si l'on veut, un mouvement de "prospérité".

Cette structure de la saison revendicative ne doit pas faire oublier les effets de la conjoncture économique. La période 1830-1834 offre la particularité de se décomposer en une période de crise économique (1830-1831) et une période de reprise et d'essor (1832-1833). Après avoir reconnu le rôle structurel de l'emploi, ne peut-on pas accorder une place aussi grande à ces oscillations conjoncturelles pour la compréhension de la saison revendicative ? Le problème est loin d'être simple, et encore faut-il distinguer à l'intérieur de chaque période.

Prenons d'abord l'année 1831. Alors qu'elle compte parmi les plus agitées que connurent les rues de Paris, et les plus sombres du 19<sup>e</sup> siècle au chapitre de la condition ouvrière, cette année ne concentra qu'à peine 10 % des grèves de la période. Les conditions créées par la crise entraînaient une très faible résistance ouvrière à l'aggravation des conditions d'existence et la grève constitua une arme très peu utilisée contre la baisse des salaires observable dans beaucoup de professions. Ce furent bien plus les ouvriers inemployés qui manifestèrent leur misère que les ouvriers ayant conservé un emploi qui protestèrent contre leur bas salaire. Sans doute la présence des premiers retenait-elle les seconds de se lancer dans des mouvements revendicatifs, à la

faveur desquels ils pouvaient être facilement remplacés, et les conduisait-elle à accepter des baisses de prix que la concurrence entre les deux groupes pouvait justifier facilement. Ce qui a été dit du chômage structurel est confirmé par les effets du chômage conjoncturel : la revendication ouvrière suppose pour qu'elle atteigne [55] une certaine ampleur que soit atteint un niveau suffisant de l'emploi qui rende possible la lutte pour le salaire ou tout autre aspect des conditions du travail.

L'année 1830, qui continua la crise ouverte en 1827, comporta trente grèves, toutes situées immédiatement après les journées victorieuses. On ne peut aucunement avancer que l'activité revendicative atteignait un haut niveau en période de crise. La révolution elle-même éclata précisément au moment de la liquidation de la mauvaise saison, ou, si l'on préfère, au début de la reprise structurelle de l'emploi. A l'évidence, le phénomène politique et le phénomène économique sont liés : le second fut une des causes du premier.

Quoi qu'il en soit, la victoire politique offrit soudain aux ouvriers parisiens des perspectives inespérées sur le plan revendicatif, et lança ce mouvement gréviste dont l'ampleur eût été bien moindre sans elle. Les nombreux échecs, la répression gouvernementale et patronale endiguèrent le mouvement. Le retour de la mauvaise saison fit le reste : on ne compte plus que deux grèves en novembre, contre dix-huit en septembre ; décembre vit le retour au calme complet.

Le problème de l'emploi ne fut aucunement absent au plus fort des grèves d'août-octobre 1830. La lutte contre le sous-emploi conjoncturel inspira en effet de nombreux grévistes : attitudes anti-machinistes, demande de diminution de la journée de travail<sup>3</sup>, mouvement contre les bureaux de placement privés ou clandestins, hostilité vis-à-vis des ouvriers étrangers accusés d'occuper trop d'emplois. On voit ici comment l'existence d'un chômage conjoncturel conduisait les revendications ouvrières, même au moment où le chômage structurel était résorbé, à s'orienter vers une amélioration du marché de l'emploi.

L'autre face du problème nous est offerte par les deux années suivantes. On assiste à un renversement de conjoncture dont une des manifestations essentielles fut une nette amélioration sur le plan de l'emploi. Si on reprend les chiffres concernant les garnis, parmi lesquels les sans-travail sont comptés, on note au cours de l'année 1832 une augmentation de 56 % des effectifs ayant un emploi. Ce fut bien l'année de la reprise puisqu'à son début les garnis abritaient un chômeur sur trois habitants, à sa fin un sur dix – écart énorme que la liquidation annuelle de la morte-saison ne suffit pas à expliquer. Finalement, la population ouvrière employée et logeant en garni s'accrut, entre 1832 et 1835, de 22 %, alors que l'accroissement de la population ouvrière totale des garnis fut de 30 %. Ces deux accroissements évoluèrent dans les mêmes termes : le marché parisien du travail tout à la fois attirait et absorbait.

L'année 1832 vit le réveil de la revendication après la quasi-éclipse de 1831 ; en 1833 le mouvement s'amplifia encore. La disparition du sous-emploi conjoncturel constituait la condition nécessaire [56] à la reprise des luttes professionnelles. L'offensive ouvrière menée en 1832 et 1833 pour revenir sur les pertes salariales essuyées lors de la dernière crise ne fut possible que lorsque l'armée des chômeurs se fut dissipée. Les témoignages ouvriers à ce sujet sont nombreux. Un tailleur :

---

3. Comme chez les serruriers : une pétition au préfet de la Seine Odilon Barrot déclarait que 7 000 ouvriers sur les 13 000 de la profession étaient au chômage. On retrouve ici une des idées-forces du mouvement ouvrier : en diminuant la durée de la journée, on partage le travail et on diminue le nombre de chômeurs.

"Aujourd'hui que l'ouvrage presse, nous avons jugé à propos d'user de représailles."

Un layetier :

"Maintenant que le commerce promet de se maintenir, il est juste que l'ouvrier reprenne le dessus et rappelle au maître quels sont ses droits."

Un tisseur :

"Quand le commerce est en souffrance, nous savons faire des concessions, quand il devient prospère, n'est-il pas de la plus rigoureuse justice que nous redemandions ce que nous avons cédé ?"

Tout naturellement, l'objectif de la lutte contre le sous-emploi, si important dans le mouvement de 1830, passa au second plan : l'anti-machinisme ne fut le mobile d'aucune grève en 1833. Au début de cette année, la réintégration des presses mécaniques à l'Imprimerie royale provoqua des remous parmi les imprimeurs, mais lorsqu'ils se mirent en grève à la fin de l'année, le thème du chômage technique ne fut point mis en avant.

La grève était un mouvement de "prospérité", avons-nous dit en étudiant les aspects structurels de la saison revendicative. La même conclusion s'impose après l'examen de ses aspects conjoncturels. Cette prospérité concerne la situation de l'emploi : l'intensité de la revendication varie avec ses à-coups, le sous-emploi dû à la morte-saison ou à une crise économique entraînait des grèves faibles et limitées en nombre ; un emploi amélioré par une reprise économique ou la reprise structurelle amenait à des grèves fortes et nombreuses. L'absence de mouvements dans le premier semestre de 1832 et 1833 montre qu'un renversement de conjoncture ne pouvait modifier les effets fondamentaux du rythme annuel de l'activité ; la faiblesse des mouvements du second semestre de 1831 montre qu'une crise économique était un frein considérable à la revendication.

### *Les principales revendications*

Le cadre ainsi défini, quels furent les principaux objectifs de la revendication ouvrière ? Dressons le tableau des répartitions des motifs de grèves par branches.

L'anti-machinisme, tout d'abord. Il motiva seulement six grèves. A cette faiblesse relative des grèves provoquées par l'introduction des machines répond la rareté des cas de luddisme. A vrai dire, la période étudiée n'en offre d'exemples qu'à l'occasion des Trois Jours (presses de l'Imprimerie royale, machines de la manufacture des Tabacs...). Les dirigeants de la grève des imprimeurs de septembre-octobre 1830 multiplièrent les appels à la non-violence. Au pire des troubles de rue de 1831, lorsqu'en septembre, à Montmartre, des ouvriers chantaient "A bas les mécaniques" sur l'air de *La Parisienne*, [57] aucun bris de machine ne se produisit. Dans ces circonstances, le luddisme exista essentiellement à l'état de rumeurs provoquées par les terreurs de la presse bourgeoise devant certaines grèves.

Tableau II - Récapitulation des mouvements de la période 1830-1833

	Métal- lurgie	Textile	Bois	Bâti- ment	Cuir	Livre	Vête- ment	Alimen- -tation	Art	Divers	Totaux annuel s
1830	4	3	3	3	3	1	2	2		10	31
1831		3		1			1	1		1	9
1832	2	3	3	2		1	1		1	2	15
1833	7	4	4	3	4	2	1	2	4	3	34
1830- 1833	13	13	10	9	7	4	5	5	5	19	89

Faut-il voir dans ces faits une certaine acceptation ouvrière de la mécanisation ? Ou bien tout simplement l'effet du caractère limité du phénomène de mécanisation lui-même ? Seule une meilleure connaissance du milieu économique et professionnel parisien permettrait de le dire. Il ne faut pas d'ailleurs sous-estimer les possibilités de l'action ouvrière, par la grève ou non. Si celle-ci ne put empêcher les progrès des presses à la vapeur, au moins dans un cas, celui du cylindre à imprimer le papier peint, elle réussit à enrayer la mécanisation du travail.

L'analyse des abondantes prises de position des imprimeurs en 1830 et 1833 conduit à plusieurs remarques sur la réaction ouvrière devant la machine. Abaissement de la qualité de la production, décadence de l'art étaient des lieux communs. La machine, propriété de capitalistes, et non plus de maîtres sortis du rang et connaissant parfaitement le métier, amenait la déqualification (bientôt "quelques manœuvres attachés à la roue des fléaux modernes tiendront lieu de tout", dit l'Adresse des imprimeurs à la Chambre) et, bien entendu, le chômage : en 1833 les imprimeurs accusèrent les soixante-dix-huit mécaniques de Paris de remplacer chacune seize d'entre eux.

Il est probable que le développement de la mécanisation dans l'imprimerie, et peut-être dans diverses professions, créa chez les ouvriers concernés un sentiment d'exploitation, la conscience de n'être que les serviteurs d'instruments de travail dont ils n'étaient pas maîtres, et les sujets passifs des transformations que ces instruments apportaient dans leur profession.

Un autre motif de grève dont l'extension apparaît faible ne saurait cependant être négligé : le placement. L'existence de bureaux de placement payants n'inspira que trois grèves (les boulangers et les cordonniers en 1830 et 1833). Ces institutions constituaient un véritable fléau pour certaines professions au premier rang desquelles venait [58] la boulangerie. Les ouvriers des brigades des boulangeries parisiennes semblent avoir été tout au long du 19<sup>e</sup> siècle divisés en deux catégories bien distinctes, les bénéficiaires d'une place fixe et les instables, souvent les vieux ouvriers – c'est-à-dire au-dessus de quarante ans. Si, pour les premiers, les redevances dues aux placeurs et supportées uniquement par les ouvriers ne constituaient pas une charge excessive, pour les seconds elles prenaient l'allure d'un véritable tribut. Ils furent toujours les plus ardents dans la profession<sup>4</sup>, se heurtant souvent à leurs camarades plus favorisés et plus jeunes, ce qui provoqua longtemps un morcellement extrême du mouvement syndical. Par deux fois, en 1830 et 1833, une organisation parallèle aux bureaux privés fut mise en place par les

4. Sur les soixante-deux ouvriers jugés pour coalition en février 1834 à la suite de la grève de 1833, plus des deux -tiers étaient sans travail depuis trois mois au moins.

ouvriers. Elle échoua dans les deux cas, n'ayant pu faire disparaître l'assujettissement d'un certain nombre d'entre eux vis-à-vis des placeurs<sup>5</sup>.

Mais, au-delà de la boulangerie, ce problème intéressait un grand nombre de professions où les placeurs ne sévissaient point. Il était, en effet, caractéristique d'une division de la production en petites et moyennes unités qui rendait difficile et longue la recherche d'un emploi pour l'ouvrier sans travail. Un grand nombre des organisations syndicales nées au cours de la période prévoiaient dans leurs statuts la prise en main du placement. En général, les maîtres devaient s'adresser à un des bureaux gérés par un représentant du syndicat, où le travail était distribué d'après un ordre d'inscription sur un registre de chômage – alors que les placeurs tenaient compte de la qualification de l'ouvrier pour répondre aux offres. On voit donc apparaître à cette époque ce qui sera une des préoccupations essentielles des syndicats à la fin du siècle, et en même temps une des origines des Bourses du Travail : le placement dirigé par les ouvriers.

Cependant la revendication salariale l'emporta : trente-huit grèves, soit un peu plus des deux cinquièmes pour les quatre ans, s'y référèrent. La clarté exige de bien définir tout d'abord un terme sous lequel on range aujourd'hui abusivement toute réclamation salariale : celui de tarif<sup>6</sup>. Le mot, à l'époque, n'était employé qu'à propos d'ouvriers rétribués selon la quantité du travail et non selon sa durée : il se rapportait aux différentes formes de paiement à la tâche. Dans le bâtiment, la métallurgie, où le salaire à la journée l'emportait, on ne parlait que du "prix de journée". Le tarif consistait en une traduction en argent des différents stades de la transformation de la matière. C'était une "grille des façons" fixant, par exemple, tel prix pour tel type de vêtement chez les tailleurs, pour telle variété de mille de lettres chez le typographe, etc<sup>7</sup>. [59]

La documentation ne permet pas d'étudier sur un nombre représentatif de professions l'aspect quantitatif des revendications salariales. Mais on peut se demander quels autres buts que la simple hausse du salaire étaient visés par les ouvriers. Pour toute une catégorie de professions, que les ouvriers y aient été rétribués par un prix de journée ou selon une grille des prix de façon, l'uniformisation des prix entre tous les ateliers était le but recherché. Les écarts de prix existant entre tous les ateliers d'une même profession étaient un inconvénient majeur pour les ouvriers à une époque où tout indique (l'importance du problème du placement, par exemple) que la mobilité de la main-d'œuvre était grande : l'uniformisation était le remède. Un ébéniste en 1833 écrivait que les ouvriers "voulent non une augmentation, mais un prix régulier pour toutes les boutiques". Le nivellement devait se faire, dans l'esprit des grévistes, par le haut, les prix devant s'aligner sur ceux pratiqués par les meilleurs ateliers. Le même ouvrier soulignait que les prix réclamés "sont payés dans la grande majorité des boutiques". Quelques grèves furent d'ailleurs au départ des réactions de défense contre une baisse pratiquée par quelques maîtres : le péril de la contagion de la baisse intéressait toute la profession. Ainsi la grande grève des cordonniers de 1833 eut pour origine une réunion de maîtres bottiers à qui le leader Éfrahem attribua plus tard l'intention de baisser simultanément les prix dans leurs ateliers. A la tendance patronale de nivellement par le bas des prix répondait la tendance ouvrière contraire.

S'il était facile dans beaucoup de cas d'exiger cette uniformisation, elle se heurtait parfois à des objections sérieuses dans d'autres. Le meilleur exemple est celui des

---

5. Les bureaux privés ne furent supprimés à Paris qu'avec la loi de 1904.

6. C'est la célébrité de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831 qui explique sans doute le phénomène.

7. Sur trente-huit grèves, dix-sept eurent le tarif pour objectif, signe de la prépondérance du paiement à la tâche dans l'industrie parisienne.

boulangers en 1833. Le tarif qu'ils exigeaient visait à réglementer le prix du travail à la fois pour chaque catégorie d'ouvriers de la brigade et selon le nombre des fournées, cette dernière quantité servant aussi à codifier le nombre d'hommes par brigade. Jusqu'à quatre fournées, deux hommes au moins étaient réclamés ; au-delà, jusqu'à sept fournées, trois hommes au moins. Mais la capacité du four variait selon les boulangeries : dans telle où cinq fournées étaient nécessaires pour cuire la même quantité de pâte que dans telle autre où quatre suffisaient, le patron aurait dû embaucher un troisième garçon.

La grève fut un échec et se termina en négociant l'augmentation du prix du travail à l'intérieur de chaque boulangerie. Ce manque d'homogénéité technique des unités de production et l'inexistence d'une standardisation des façons données à la matière brute rendaient donc parfois impossible une réglementation de la rémunération du travail valable pour toute la profession, et limitaient la grève à un seul atelier, ou à un petit nombre.

Ce contraste entre professions pratiquant une revendication soit atomisée soit globale ne saurait être trop souligné. Il déterminait l'ampleur relative des grèves : les plus importantes, celles qui frappèrent l'opinion et donnèrent sa force au mouvement de 1833, furent menées dans des professions où la revendication salariale fut globale (tailleurs, cordonniers, boulangers, charpentiers). Il influait sur l'organisation ouvrière elle-même : les branches qui venaient en tête [60] par le nombre de sociétés de résistance fondées entre 1830 et 1834 furent le cuir et la métallurgie où les augmentations réclamées, de tarif ou de journée, l'étaient pour toute la profession. Inversement, dans le travail des étoffes qui vient en tête par le nombre de grèves et où les revendications se limitaient à un ou quelques ateliers, une seule société importante (chez les tisseurs) fut fondée. L'existence dans une profession d'une revendication salariale intéressant tous ses ouvriers facilitait donc les contacts entre eux et donnait naissance à des organisations de lutte plus fréquentes qu'ailleurs.

Après l'uniformisation, vient ce qu'on pourrait appeler la recherche de la garantie salariale. Ces sociétés de résistance fondées en vue ou à l'occasion de grèves recevaient mission pour l'avenir de préserver le niveau actuel de rémunération, de défendre l'acquis. Chez les imprimeurs en taille-douce, les prix pratiqués dans chaque atelier devaient être inscrits sur un livre grâce auquel "aucun ouvrier ne pourra accepter de diminution de prix". L'association des fondeurs en caractères en 1833 visait à "maintenir les prix existant dans diverses maisons". Le salaire obtenu par l'action gréviste prenait alors l'aspect d'un contrat de travail passé avec les employeurs. Base de départ pour des hausses éventuelles, il était une garantie contre toute baisse que risquait d'entraîner le retour de la mauvaise saison ou d'une crise économique. La conclusion d'un accord salarial prenait bien souvent la forme d'un engagement réciproque, solennel très souvent. Lors d'une grève, les ouvriers chargés d'une négociation faisaient le tour des ateliers pour obtenir la signature des patrons au bas d'une feuille détaillant les revendications. La grève des charpentiers de 1833 se termina par un échange de lettres et une prestation de serment entre les organisations rivales.

Tout comme les mouvements à propos des machines et du placement exprimaient un besoin de sécurité dans l'emploi, les mouvements à propos du salaire témoignaient du même besoin dans la rémunération. On est proche ici des notions de convention collective et de salaire minimum que le libéralisme bourgeois rejetait également : le salaire, soumis à la loi de l'offre et de la demande, ne pouvait être fixé à un niveau artificiel sans dommages pour l'économie. Bien que l'expression de minimum de salaire n'ait pas fait son apparition, la volonté de jouir d'un niveau garanti des prix de journée

devait assurer à n'importe quel ouvrier un gain minimum, au-dessous duquel il devenait trop difficile de vivre. Le tarif réclamé par les cambreurs en 1833 était calculé de façon à arriver à un gain journalier de 4 francs ; le but de la grève des tailleurs, la même année, visait à leur garantir un salaire hebdomadaire de 26 francs. Contrairement à ce qu'il fut si souvent reproché aux ouvriers à l'époque, il ne s'agissait point d'une taxation générale du salaire, strictement égal pour toutes les catégories d'une profession. La qualification supérieure, la nature du travail effectué, ainsi que le surtravail dans le cas d'un ouvrier payé aux pièces, pouvaient et devaient donner lieu à des rémunérations supérieures. Même pour les charpentiers qui réclamaient et obtinrent une "journée minimale" de 4 francs en 1833, il était entendu que ce chiffre constituait la base de discussions [61] lors de "l'affûtage" – c'est-à-dire au moment où le salaire était débattu entre l'ouvrier et le patron après la période d'essai. Dans le respect des différences de compétence et des hiérarchies de salaire à l'intérieur de chaque profession, il s'agissait à la fois d'éviter que le taux de la journée ne flottât au gré de la situation et de fournir une limite inférieure à la rémunération du travail.

Un but de grève très lié à celui du salaire fut la diminution de la journée de travail<sup>8</sup>. Douze mouvements y firent référence : dans tous ces cas, la diminution réclamée s'accompagnait du maintien du salaire existant. Certaines professions préférèrent même demander une augmentation de salaire sous cette forme, en raison des variations de son taux d'atelier en atelier : les serruriers en 1830, les layetiers en 1833... Inversement, pour certains maîtres, l'augmentation de la journée de travail sans une hausse proportionnelle du salaire revenait à imposer une diminution de prix : un patron dans un chantier du Pecq en 1832 ayant voulu imposer une journée de douze heures, au lieu de dix heures normales, alors qu'un accord pour une journée minimum de 3,5 francs venait d'être conclu, se vit interdire pendant cinq ans par 5 000 ouvriers.

Il faut signaler que ce but de grève était propre aux ouvriers payés à la journée. Jamais les ouvriers payés selon la quantité de travail, d'après un tarif, n'exigèrent une journée moins longue. L'interprétation de ce fait est très délicate et pose le problème de l'organisation du travail dans les ateliers parisiens. A notre sens, le travail aux pièces, à cette époque où la mécanisation et la parcellisation du travail n'avaient pas bouleversé l'organisation professionnelle, rétribuait des travailleurs sachant effectuer tout ou partie de la fabrication d'un objet, et en grande partie autonomes dans leur travail. Vues la complexité et la variété des tâches, la limitation de la journée de travail n'avait pas grand sens : seule l'augmentation des prix de façons effectuées était à rechercher. Le temps n'était pas encore venu où la répétition mécanique d'une tâche ponctuelle permettait d'apprécier la quantité de travail moyen que l'ouvrier pouvait exécuter par journée. De plus, la tâche permettait un surtravail nécessitant une journée très extensible : il fallait profiter au maximum de la saison de pleine activité en prévision du retour du chômage.

### *L'action revendicative*

Ce que la législation réprimait dans le délit de coalition était non pas précisément la cessation du travail, mais l'action concertée entre les ouvriers dans ce but. Toute grève, phénomène essentiellement collectif, se déroulait donc dans l'illégalité. De quelle façon ?

On peut voir tout d'abord subsister des formes archaïques de grève. La mise en interdit d'un atelier est la plus connue. Le but [62] était de priver de toute main-d'œuvre

---

8. Elle était liée aussi au problème de l'emploi : une journée moins longue créerait des emplois supplémentaires.

un ou quelques maîtres pendant plusieurs années : plus que d'un refus de travail, il s'agissait d'une mise à l'écart de la profession. Cette pratique était le fait des professions compagnonniques : ainsi, en 1832, les charpentiers mirent en interdit pendant cinq ans deux ateliers. Mais les cas furent très rares : le succès dépendait d'une forte organisation ouvrière, que les compagnonnages n'assuraient plus que dans quelques professions. De plus, les conditions du marché de l'emploi s'opposaient à un recours systématique à la mise en interdit. La concurrence entre un grand nombre d'ouvriers, même dans les périodes favorables, était un obstacle sérieux à l'isolement complet d'un atelier pendant un long temps<sup>9</sup>.

Cette pratique fut cependant adoptée dans quelques grèves, particulièrement bien organisées, de professions non compagnonniques. Elle se révéla être une tactique habilement utilisée par la Commission de la Société des ouvriers tailleurs en 1833. Celle-ci, avant de décider la grève générale, isola successivement un petit nombre d'ateliers, dont les patrons, seuls à ne plus assurer une production au moment de la saison de pleine activité, cédaient les uns après les autres. Mais la cohésion ouvrière requise par une telle pratique était loin d'être le fait, on le verra, de la majorité des professions<sup>10</sup>.

L'amendé convenue entre ouvriers au détriment de ceux qui reprendraient le travail avant l'aboutissement de leur revendication constituait un autre aspect archaïque de la grève. Les deux sociétés de maréchaux-ferrants en 1830 conclurent un tel accord de garantie, et peut-être les charpentiers en 1832 et 1833. Mais paradoxalement au cours de la période étudiée, ce furent les maîtres qui recoururent le plus fréquemment à cette pratique : par exemple, une somme de 1 000 francs avait été convenue entre les maîtres tailleurs en 1832 comme garantie mutuelle du refus de toute augmentation des prix de façon. A l'époque où le compagnonnage n'était plus la seule association de défense ouvrière, les sociétés de résistance avaient mis sur pied d'autres pratiques.

Ajoutons encore qu'une autre tradition compagnonnique de lutte voulait que les ouvriers de toute une profession quittent la ville où un conflit aigu avait éclaté, ce qui revenait à une mise en interdit de tous les ateliers. Les maréchaux en 1830, les boulangers en 1833 agitèrent un temps cette menace, bien entendu non réalisée. Cette pratique ancienne laissa sans doute une trace dans l'habitude des ouvriers en grève de tenir leurs meetings hors barrières, dans la banlieue de l'époque.

Venons-en au déclenchement même de la grève, et à son organisation. Toute coalition suppose un contact préalable à la cessation du travail. Dans la très grande majorité des cas, il apparaît bien que l'initiative du mouvement venait d'un groupe restreint d'ouvriers. Le [63] moyen le plus couramment utilisé par eux fut les circulaires d'ateliers invitant l'ensemble des ouvriers, ou telle catégorie, à se réunir. Chez les typographes en 1833, il n'y eut pas moins de trois circulaires à l'origine de la grève : l'une appelait les compositeurs à se concerter au sujet des prix, la seconde invitait les imprimeurs à les soutenir, la dernière conviait l'ensemble des typographes à se réunir pour discuter des problèmes de la profession. Les initiatives prises par un groupe restreint de la profession, suivies de succès plus ou moins grand, prouvent dans la plupart des cas l'inexistence d'une organisation antérieure à la grève. En dehors de quelques cas limités de coalitions – qui seront examinés plus loin – déclenchées par des associations préexistantes, la grève fut essentiellement un mouvement improvisé. Elle

---

9. Une menace souvent agitée par les patrons lors d'une grève était l'appel massif à des ouvriers de province.

10. Longtemps encore, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, on verra la mise en interdit pratiquée particulièrement dans les petites professions fortement organisées.

restait étroitement soumise au "climat" qui pouvait naître dans la profession, sous l'influence de l'amélioration de la condition de l'emploi. Les simples contacts entre ouvriers dans les cabarets des barrières ou aux lieux d'embauche furent bien souvent à l'origine des initiatives qui conduisaient à la grève. La police, aux périodes d'agitation sociale, ne manquait jamais de s'informer de la teneur des conversations tenues place de Grève ou chez les marchands de vin.

L'absence de lien institutionnel dans la profession donnait un caractère précaire et surtout verbal au contact qui s'établissait. La plupart du temps, une réunion chez un marchand de vin marquait l'aboutissement des efforts du groupe qui avait lancé le mouvement. Ces réunions, le dimanche ou le lundi, était le signe du réveil annuel de l'activité revendicative : en novembre 1833, il n'y en eut pas moins de dix-neuf, tenues par seize professions. Le lieu choisi est loin d'être indifférent : il s'agit toujours de cabarets de barrière, situés hors Paris, au-delà du mur d'octroi. Survivance peut-être d'une antique coutume compagnonique, cette pratique souligne à coup sûr le caractère anormal, non reconnu, des mouvements revendicatifs : les ouvriers protestataires s'excluaient d'eux-mêmes de la ville. La création plus tard des Bourses du Travail, c'est-à-dire de locaux dans la ville même affectés spécialement aux meetings ouvriers, traduisit la reconnaissance du fait syndical : le mouvement ouvrier, au sens propre du terme, avait gagné droit de cité.

Bien entendu, un début d'organisation, en vue de la lutte prochaine à soutenir, naissait de ces rencontres. Prenons un exemple : celui des marbriers en 1832. Le lundi 24 septembre, un certain nombre d'ouvriers répondirent à une convocation lancée par quelques-uns d'entre eux. On nomma un président qui fut chargé d'organiser une réunion plus nombreuse le lundi suivant, pour laquelle il obtint dans le courant de la semaine l'autorisation du commissaire de police du quartier. Le 30, on créa une caisse pour les ouvriers sans travail : une collecte effectuée parmi les ouvriers présents rapporta quatre-vingt francs qui furent remis à un trésorier. Cette somme fut quelques jours plus tard répartie entre les ouvriers qui avaient cessé le travail dans un atelier où une machine nouvelle venait d'être introduite. Ainsi ces réunions et l'embryon d'organisation qui en était sorti avaient eu pour but de faire connaître aux ouvriers de la profession le danger représenté par la mécanique et de préparer le soutien aux futurs grévistes. [64]

Le type le plus répandu de sociétés de résistance fut celui de l'association formée à la faveur d'un climat revendicatif né dans la profession, pour faire aboutir dans l'immédiat telle ou telle revendication, et non d'une organisation permanente établie en dehors de tout conflit et en prévision de conflits futurs. Les professions qui firent grève à plusieurs reprises au cours de la période eurent, à chaque fois, à mettre en place une nouvelle organisation. L'association naissait du mouvement corporatif, et non celui-ci d'une organisation préexistante. L'organisation de résistance restait par là même fragile et disparaissait, même en cas de succès, avec les circonstances qui l'avaient faite naître.

Mais circulaires et réunions étaient loin d'avoir touché la totalité des ouvriers concernés. L'embryon d'organisation mis en place ne pouvait prétendre à encadrer la grève. Ces faiblesses expliquent le recours si fréquent à des pratiques diverses, visant toutes à mobiliser les ateliers – et donnant toutes prise à la répression, autre cause de faiblesse : des cortèges se formaient, allant d'atelier en atelier, et appelaient les ouvriers au travail à s'y joindre (ce qu'à l'époque on appelait "l'embauchage"). L'intimidation ou la violence étaient utilisées envers les non-grévistes : des rixes éclataient quelquefois à la porte des ateliers visités par les cortèges ; les ouvriers travaillant à domicile pour les entreprises extérieures, s'estimant peu concernés par les revendications des ouvriers de

l'atelier patronal, furent souvent l'objet de menaces. Ainsi, en 1833, des cambreurs reçurent la visite de responsables de l'organisation de grève. Tous ceux qui, dans la profession, par leur passivité ou leur résistance, constituaient un obstacle à la réussite du mouvement s'attiraient des haines fortes et tenaces. Un serrurier s'exprimait ainsi envers eux en 1830 :

"Nous les réprimons de toutes nos forces, mais nous ne pouvons empêcher leur discours ignorant qui révolte et alarme les ammes [sic] faibles."

Ce qui motivait l'intervention de la police était non pas la coalition, même manifeste, mais le trouble provoqué dans les rues par les cortèges et les violences individuelles ou collectives. Les 107 arrestations pour coalition entre septembre et novembre 1830 furent effectuées au cours de cortèges dans les rues ou de rixes à la porte des ateliers... Tant que la grève préservait la tranquillité publique, elle n'avait à craindre que les plaintes déposées en justice par les maîtres, dont l'effet n'était pas immédiat. Cette situation était bien comprise des ouvriers : un des buts de l'organisation de grève était précisément d'éviter les violences et des rassemblements pour ne pas s'exposer à des initiatives individuelles ou collectives entraînant répression et cortèges itinérants. Les mouvements les moins violents et les plus cohérents furent tout naturellement conduits par des associations préexistantes à la grève, dans les rares professions qui avaient su constituer une organisation [65] permanente, compagnonnique ou non. Tels les tailleurs en 1833 qui publièrent cette note dans *La Tribune* :

"Nous répudions ceux des ouvriers qui se seraient livrés à des voies de fait indignes de tout homme d'honneur, nous les renions et déclarons que le Comité auquel nous appartenons veut agir loyalement et pour ainsi dire légalement."

La Commission dirigée par l'ouvrier Grignon avait même constitué une sorte de police intérieure, chargée du bon ordre dans les réunions et d'éviter les incidents à l'extérieur.

La grève déclenchée, comment se passait la négociation ? Le partenaire naturel était le patronat, mais il en fut un autre, sollicité en 1830 : les pouvoirs publics. On ne compte pas, dans les semaines qui suivirent les Trois Jours, les délégations au quai des Orfèvres, les pétitions au roi, à la Chambre, au préfet de la Seine. L'état d'esprit qui motivait ces appels est bien connu ; il est résumé dans cette phrase de l'adresse des typographes à la Chambre :

"La classe ouvrière s'est battue en juillet 1830 : elle n'a pas été avare de son sang, elle ose donc espérer quelque récompense de ses généreux efforts."

Ces initiatives se heurtèrent à une fin de non-recevoir, au nom de la liberté de l'industrie, sauf de la part du préfet de la Seine Odilon Barrot, et encore ce dernier se contenta-t-il de recevoir des délégations et de donner des conseils de modération. Mais on peut voir dans ce mouvement, au-delà de la confiance envers le nouveau régime, le désir dans quelques professions de la protection des autorités, voire celui de la réglementation autoritaire du métier : ce fut le cas des boulangers et des vidangeurs, à coup sûr. Là résidait sans doute une des sources du carlisme et du bonapartisme ouvriers de cette époque.

Mais l'essentiel n'était pas là. Il revenait à un groupe d'ouvriers, les commissaires, nommés lors des réunions, de prendre contact et de négocier avec les maîtres. Parfois, lorsqu'une organisation syndicale des maîtres existait – la faiblesse d'organisation constatée chez les ouvriers se rencontrait aussi chez eux –, une entrevue avait lieu entre les commissaires et le bureau patronal. Par exemple, à deux reprises les douze

commissaires des ouvriers boulangers en novembre 1833 rencontrèrent les quatre syndics des maîtres. Mais, dans la plupart des cas, les commissaires allaient voir un à un les patrons pour leur remettre un document écrit exposant leurs revendications et solliciter leur signature. Du fait de leur rôle, les commissaires étaient particulièrement exposés lors des recherches judiciaires, et dans nombre de procès de coalition, ils furent condamnés comme chefs comme "moteurs".

L'importance de la violence montre la division ouvrière lors de la grève. Le phénomène se reproduisait très souvent chez les patrons, en cas de résistance aux revendications. Une partie d'entre eux cédaient à la pression des grévistes, alors que les autres décidaient de résister après s'être concertés, avec ou non convention d'un dédit, et bien souvent tentaient de faire revenir les premiers sur leurs [66] concessions (cas des layetiers et des bijoutiers en 1833, par exemple). Dans quelques cas l'ensemble des maîtres cédaient, mais à la reprise du travail quelques-uns refusaient la convention, ce qui relançait la grève, comme chez les maréchaux en 1830.

Nulle part mieux que chez les tailleurs en 1833 cette division patronale n'est observable. Une grève tournante avait isolé successivement plusieurs ateliers dont les maîtres avaient dû consentir l'augmentation de façon réclamée. Inquiets de la situation, 150 patrons sur les 1 500 que comptait le vêtement, se réunirent pour organiser la résistance : ce fut le comité Swarts. La réplique des ouvriers fut la grève générale. La paralysie de la production en pleine saison amena la constitution d'un autre comité patronal, le comité Riez, favorable à la négociation avec les commissaires ouvriers. Les deux comités polémiquèrent dans la presse, se renvoyant la responsabilité du conflit. Le plus remarquable fut que, d'après les ouvriers, le comité Swarts représentait les plus grosses maisons, le comité Riez les plus modestes. Dans d'autres conflits, quelques signes semblent attester que la résistance venait surtout des entreprises les plus importantes de la profession : les "plus forts fabricants" d'après un ouvrier cambreur, obtinrent du préfet de Police Gisquet de faire cambrer dans les prisons, alors que les autres avaient déjà cédé. Il serait sans doute abusif de faire toujours de la division patronale le reflet des différences de taille entre les entreprises d'une même branche. Mais la résistance à une grève fut parfois une forme particulière de concurrence.

### *L'association professionnelle*

Organisation ouvrière et revendication furent bien sûr très liées ; aussi est-il nécessaire de mettre en lumière quelques aspects des différentes formes d'association qui coexistèrent au cours de la période.

Tout d'abord que représentait le compagnonnage ? Les rares auteurs de la monarchie de Juillet (Perdiguer, Moreau) ont toujours affirmé que le milieu parisien ne lui était guère favorable. En effet bien des signes attestent un relatif effacement des Devoirs et de leurs usages à Paris : d'après un document saisi chez un républicain, le nombre de compagnons reçus aurait été de 300 à 400 pour les compagnons du Devoir, de 100 pour les compagnons du Devoir de liberté. Un seul cas de rixe compagnonnique a pu être décelé entre 1830-1833<sup>11</sup>. L'existence d'un compagnonnage dans une profession n'empêchait pas des associations de type différent de s'y créer, comme chez les

---

11. Encore fut-il symptomatique : il s'agit d'une bataille entre les ouvriers d'un patron cordier et des Compagnons du Devoir en 1833 ; l'instruction établit que les premiers s'étaient rendus à Paris "où la liberté des professions doit recevoir moins d'atteintes" pour échapper "à l'arbitraire des Compagnons du Devoir".

serruriers et les boulangers. En effet, seulement cinq grèves sur les quatre-vingt-neuf de la période furent à coup sûr menées par des compagnonnages. [67]

Ces conflits présentèrent des aspects particuliers qu'on doit souligner, outre le recours aux pratiques traditionnelles déjà évoquées. Une fois réalisé l'accord entre les associations de Devoirs rivaux dans une profession, une très grande cohésion unissait les ouvriers. Ces grèves (les serruriers en 1830, les charpentiers en 1832 et 1833, et les maréchaux en 1830) comptèrent parmi les plus longues – en moyenne un mois – et les moins violentes : les cortèges et les menaces envers les non-grévistes y tinrent peu de place. La solidité de l'association rendait inutiles de tels usages et rigoureuses les sanctions contre les ouvriers osant désobéir à la discipline commune. Ainsi, en 1833 l'ouvrier charpentier qui acceptait de travailler pour un maître n'appliquant pas la journée de 4 francs était menacé d'être chassé de tous les ateliers. Inversement, la solidarité pouvait aller très loin : l'arrestation de quatre ouvriers charpentiers en 1832 provoqua une grève générale dans la profession. A la suite d'une pression de Thiers, ministre de l'Intérieur, sur son collègue de la Justice, les ouvriers furent relâchés cinq jours plus tard. L'année suivante, l'événement fut près de se reproduire, à la suite de l'arrestation de vingt charpentiers. Cette fois, ce fut le préfet Gisquet, qui apaisa le conflit en avançant lui-même l'argent de la caution nécessaire à leur libération.

Mais d'autres formes d'organisation attiraient la majorité des ouvriers. Mal accueillies par les compagnonnages, elles progressaient souvent par opposition à eux. Le cordonnier Éfrahem visait les Devoirs en donnant ce conseil aux ouvriers parisiens :

"Remplaçons d'anciens usages devenus aujourd'hui impuissants pour nous protéger, dangereux même puisqu'ils nous maintiennent divisés."

On l'a vu, l'organisation la plus communément rencontrée était celle qui se créait au moment de la grève, à la faveur d'un climat revendicatif favorable. Elle disparaissait le plus souvent avec les circonstances qui l'avaient fait naître. Le terme de société de résistance convient bien ici. Mais il exista aussi de véritables chambres syndicales fondées en dehors de tout conflit à soutenir dans l'immédiat, ayant un but de permanence et publiant des statuts. Le fondateur d'une de ces associations professionnelles, la Bourse auxiliaire de prévoyance et de secours des ouvriers fondeurs en cuivre de Paris, née à la suite d'une grève victorieuse en 1833, l'ouvrier Dumoulin, écrivait :

"Aujourd'hui que les ouvriers fondeurs viennent de soutenir une lutte de laquelle ils sont sortis victorieux, ils pensent ne pouvoir mieux faire que de s'associer pour éviter à l'avenir de voir se renouveler le scandale d'accusations calomnieuses, et être en mesure de pouvoir, lorsqu'une discussion s'élèvera entre un maître et un ouvrier, opérer un rapprochement à l'amiable."

Nous avons retrouvé la trace de quatre autres de ces associations professionnelles fondées en 1830 et 1834 : la Société philanthropique des ouvriers tailleurs, la Société d'Union fraternelle et philanthropique [68] des ouvriers tisseurs, la Société de l'Union des doreurs, la Société des ouvriers imprimeurs en taille-douce<sup>12</sup>.

Très vite, ces associations professionnelles disparurent ou se transformèrent en sociétés de secours mutuels par la suppression dans leurs statuts des articles couvrant les risques de grève. La mieux connue est la Société philanthropique des ouvriers tailleurs fondée en 1831 ; elle encadra la grève de 1832 dont le succès lui assura un essor

---

12. Il faut y ajouter la Bourse auxiliaire des chapeliers-fouleurs, fondée en 1817 et forte de 300 membres en 1830.

décisif. Son Conseil dirigea selon la tactique déjà décrite le mouvement de 1833 jusqu'à ce que la société fut prise en mains par une Commission exécutive aux pouvoirs étendus lors de la généralisation de la grève. La vie des organisations professionnelles, comme on le voit dans cet exemple, restait rythmée par la succession des mouvements revendicatifs. Mais la permanence de l'organisation était un avantage considérable ; des structures d'accueil de la grève existaient ; des contacts anciens et réguliers entre ateliers, un état-major et une caisse de résistance déjà organisés ôtaient tout caractère improvisé au conflit qui se déclenchait. Comme le déclarèrent les tisseurs en 1833 :

"Hors l'association il n'y a que faiblesse et misère [...] Chaque sociétaire doit sentir qu'il appartient au corps dans lequel il est admis [...] Nous devons nous persuader qu'en oubliant les intérêts généraux notre intérêt particulier souffre. Chacun pourra dire : 'La Société c'est moi ; la Société vit par moi, pour moi ; je dois vivre pour elle.' "

Les frontières entre société de résistance et société professionnelle ne furent pas toujours aussi nettes. Ainsi, en 1833, certaines grèves donnèrent naissance à des organisations qui n'eurent pas seulement l'ambition d'être des institutions de résistance, mais aussi des institutions permanentes : ce fut au moins le cas pour les typographes, les cordonniers, les ébénistes et les bijoutiers.

Quelles furent les caractéristiques des institutions mises en place ? Nous avons observé de près les cinq associations professionnelles et les quatre sociétés de résistance fondées en 1833 qui s'en rapprochèrent beaucoup.

Une institution se retrouve dans tous les cas et marque bien la différence d'intention entre les associations professionnelles et les simples sociétés de secours mutuels : il s'agit de l'instance intermédiaire entre la direction de la société et la base, réunissant les délégués des ateliers ou des sections, selon les cas, et souvent des représentants de la direction<sup>13</sup>. L'utilité d'une telle institution est évidente : elle limitait le pouvoir des dirigeants tout en les éclairant sur le climat qui prévalait dans tous les ateliers ; d'autre part en rapportant à leurs mandants ce qui s'était dit à ces réunions, les délégués permettaient la naissance d'une véritable conscience corporative chez les ouvriers. [69]

Cette institution prenait d'autant plus d'importance que les statuts ne prévoyaient pas (sauf chez les tisseurs et les doreurs) d'assemblées générales des sociétaires. Il faut voir dans ce fait principalement le souci d'éviter les réunions nombreuses et les cortèges qu'elles pouvaient susciter. C'étaient les mêmes ouvriers qui lors des grèves s'attachaient, comme on l'a vu, au respect tactique de l'ordre public afin d'éviter les interventions policières.

L'institution de base des associations était soit la section (c'est-à-dire le domicile) soit l'atelier (le lieu de travail), selon que les revendications motivant les grèves intéressaient l'ensemble de la profession ou étaient propres à chaque atelier. L'atomisation de la revendication entraînait des sociétés fondées sur l'atelier, comme son universalité des sociétés divisées en sections<sup>14</sup>. Dans ce dernier cas, la décision de la grève relevait de l'ensemble des ouvriers convoqués dans leurs sections ; lors de la réunion des délégués des sections, on centralisait les résultats des votes et la direction décidait la grève si une majorité s'était manifestée en sa faveur. Dans l'autre cas,

13. Elle prend différents noms : la Section centrale chez les doreurs sur bois, le Conseil chez les tailleurs, la Commission chez les fondeurs en cuivre, etc.

14. Cette règle ne souffrit qu'une seule exception : celle des typographes en 1833 qui, bien qu'ayant élaboré un tarif uniforme, organisèrent leur société avec l'atelier pour base.

l'initiative de la grève était réservée aux ouvriers de l'atelier concerné. Ainsi chez les tisseurs le "tarif d'augmentation" élaboré par tous les ouvriers de l'atelier était présenté au maître ; on laissait à celui-ci un jour de réflexion avant de quitter le travail.

La défense corporative fut bien l'objet essentiel, sinon unique, des associations professionnelles. Sur neuf étudiées, trois seulement prévoyaient, outre des secours de grève, des indemnités de maladie : les bijoutiers, les tisseurs et les fondeurs. Encore dans ces deux dernières professions s'agissait-il de deux caisses différentes, la cotisation de prévoyance restant facultative. La défense contre la maladie (et le chômage involontaire) restait le fait des différentes sortes de sociétés de secours mutuels existantes.

Il reste à dire un mot des tendances plus ambitieuses apparues à la faveur du mouvement gréviste de 1833. Elles furent résumées dans la célèbre brochure d'Éfrahem<sup>15</sup>. Celui-ci invitait chaque corps d'état à former une association professionnelle ; elles devaient se mettre "en rapports entre elles" en déléguant des représentants au sein d'un Comité central gérant une caisse commune. Chaque grève particulière aurait ainsi bénéficié des secours de tous les métiers parisiens. L'état de la documentation ne permet pas de savoir si une telle organisation s'ébaucha, mais ces conseils traduisaient une connaissance profonde des aspirations ouvrières. L'existence d'une saison revendicative concentrant la majorité des mouvements ne pouvait que faire prendre conscience aux grévistes de chaque profession qu'ils faisaient partie d'un tout luttant dans le même sens ; elle favorisait des contacts. D'autre part, l'appel d'Éfrahem allait bien dans le sens d'un dépassement de la simple société de résistance occasionnelle [70] pour l'association professionnelle permanente déjà réalisée dans quelques corps d'état en 1832 ou en voie de réalisation en 1833. Tirant la leçon de plusieurs années de luttes ouvrières, le leader cordonnier dressait un plan d'organisation syndicale qui, quelle qu'en ait été la diffusion à l'époque, n'en demandait pas moins pour sa réalisation une pratique revendicative bien plus longue.

### *L'AGITATION OUVRIÈRE*

Nous nous proposons dans cette deuxième partie de définir le rôle des ouvriers parisiens dans la crise sociale des premières années de la monarchie de Juillet. Il nous faut revenir sur les problèmes de conjoncture économique et les aborder encore sous l'angle de la situation de l'emploi, puisque l'étude de la revendication ouvrière nous a fait apparaître cette donnée comme essentielle.

#### *Le chômage : approche quantitative*

Une approche chiffrée du problème nous a été fournie par les Bulletins de Paris : ces rapports contiennent le chiffre quotidien de présences et d'embauches des ouvriers aux grèves du bâtiment du centre de Paris<sup>16</sup>. L'utilisation de ces chiffres repose sur l'hypothèse que les tendances que l'on peut y décèler sont applicables à l'ensemble des travailleurs parisiens. La crise, en désorganisant le marché de l'emploi, paraît bien affecter la totalité du monde du travail, et rien n'indique que le bâtiment soit plus ou moins touché que les autres branches.

La représentation graphique (voir graphique II) de la moyenne mobile annuelle (base : trois quinzaines consécutives) des pourcentages d'embauche aux grèves montre

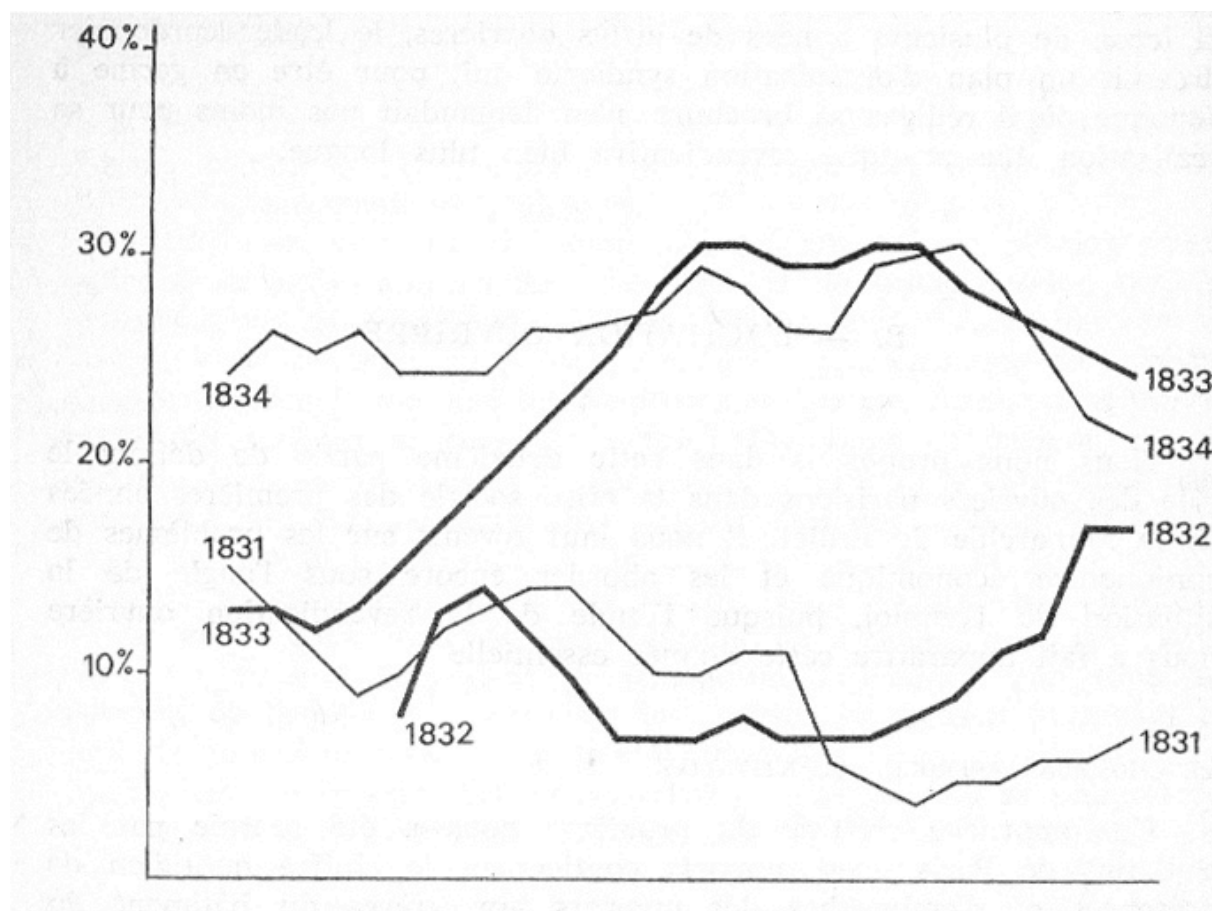
---

15. Texte cité dans Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier (1830-1871)*, Paris, t. 1, 1948, p. 87-88.

16. La place de Grève pour les maçons, le coin de la rue des Arcis et du quai pour les peintres en bâtiment.

que ceux-ci n'ont jamais dépassé 40 %. Ce fait est spécifique du milieu atteint par ces chiffres et ne saurait être généralisé. Par contre, l'évaluation de ce taux renseigne sur l'état du marché de l'emploi. L'opposition est nette entre les années 1831 et 1832 (15,7 % et 10,6 % de moyenne d'embauche) et 1833-1834 (21,1 % et 23,3 %). Le fond de la crise fut atteint en septembre 1831, le chômage structurel ajoutant ses effets à ceux du chômage conjoncturel. Mais un an plus tard exactement, le taux d'embauche commença à se relever pour dépasser les 15 % en novembre, pour la première fois depuis janvier 1831. Le renversement de la conjoncture eut bien lieu au cours du second semestre de 1832, comme d'autres sources nous le suggèrent. Pour 1833 et 1834, les chiffres d'emploi parmi la population vivant en garni, utilisés plus haut, confirment l'amélioration. [71]

**Graphique II – Pourcentage d'embauche aux places du centre de Paris**



L'ampleur du chômage préoccupa fort les autorités en 1831. On fit un recensement des indigents de la capitale que les bureaux de charité ne pouvaient prendre en charge : 33 600 ménages, soit 100 800 individus, petite banlieue comprise, étaient dans ce cas. En septembre de cette année, le préfet Vivien signalait au ministre du Commerce la situation particulièrement difficile des ouvriers "travaillant aux objets de luxe" et des "ouvriers en bâtiment". Le commissaire du quartier du Louvre écrivait au préfet : "L'ouvrier n'a plus rien." "Mon quartier est habité, affirmait celui de l' Arsenal, par un grand nombre d'ouvriers qui sont aujourd'hui sans travail et qui en demandent

journallement", et il précisait que cinquante-huit ateliers avaient fermé dans son quartier, dont vingt-six dans la seule rue de la Mortellerie.

Un épisode significatif éclaire bien le phénomène. Quelques ateliers de charité avaient été ouverts à Paris à la fin de la Restauration. Dans les dernières semaines de 1830, on vit soudain leurs effectifs monter en flèche : de 2 180 le 8 décembre, le nombre des ouvriers passa à 13 750 le 29<sup>17</sup>. A l'évidence, les chantiers étaient devenus le refuge [72] de la population inoccupée de la capitale. Très tôt, la préfecture de la Seine vit le danger sur les plans politique et financier, et prit des mesures pour enrayer le flot : dès septembre, un certificat de chômage fut exigé et l'allocation journalière baissée de 0,25 franc. Les ouvriers employés au cimetière Montmartre, dans une pétition au roi, protestèrent : "Ce n'est pas une aumône que nous demandons, mais du travail." En novembre, Odilon Barrot réclamait l'aide financière de l'État et constatait :

"Une foule d'ouvriers sans ouvrage se présente chaque jour dans les mairies ou à l'Hôtel de Ville pour demander de l'occupation, et le besoin qui les tourmente les rend exigeants et irritables."

Le problème s'aggrava très vite, puisqu'un arrêté de la préfecture excluant des chantiers les femmes et les ouvriers domiciliés en banlieue, ne put être appliqué à cause des résistances ouvrières et que de plus en plus de chômeurs, non munis des papiers réglementaires, se faisaient admettre par la force. Le 30 décembre, le Conseil municipal décida de "fermer cette plaie qui menace de s'agrandir". Avec l'aide de la garde nationale et de l'armée, les chantiers furent fermés l'un après l'autre, au cours du mois de janvier 1831, non sans quelques murmures et jets de pierres.

Dans l'esprit des autorités, comme dans la réalité, les chantiers étaient appelés, si un terme n'était pas mis à leur développement, à grossir en proportion de la masse ouvrière inemployée. Les ouvriers du bâtiment durent constituer, sans doute, une forte proportion de leurs effectifs, mais la présence de bijoutiers, d'ouvriers de la soie, de typographes, etc., y est attestée. L'ampleur du chômage, ainsi que la confiance investie dans les nouvelles autorités, avaient provoqué chez ceux qui entendaient y être employés une brusque modification dans la représentation de la fonction de ces chantiers : de classiques institutions d'assistance, les ouvriers inoccupés étaient parvenus à y voir une forme d'indemnité du chômage.

### *Les troubles de 1831*

Les incidents très limités d'ampleur qui eurent pour cause la fermeture des ateliers de secours se situaient au début d'une période d'agitation populaire chronique dont les premières manifestations apparurent en octobre 1830 lors de la proposition à la Chambre d'une loi supprimant la peine de mort en matière politique, une manœuvre destinée à sauver la tête des ministres de Charles X. Cortèges, rassemblements, attaques de bâtiments du culte (celles de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché en 1831, en tête) se succédèrent jusqu'en octobre 1831. En tout, pas moins de onze périodes "chaudes" occupant trente-deux jours répartis sur treize mois.

Dans certains cas, nous nous trouvons en face de troubles directement provoqués par le sous-emploi, sans autre cause apparente. Du 5 au 9 septembre 1831, le quartier de Montmartre fut le théâtre de rassemblements violents, dont l'occasion fut une grève de découpeuses [73] licenciées d'une fabrique de la rue du Cadran à la suite de l'introduction d'une machine. La participation d'ouvriers touchés par la mécanisation du

---

17. Il s'agissait des chantiers du Champ de Mars, des Champs-Élysées, des barrières et des cimetières.

travail (imprimeurs, chapeliers), l'approbation des ouvriers stationnant aux grèves du centre, où à ce moment le taux d'embauche était au plus bas, les appréciations des autorités, tout concorde à faire de cet épisode une émeute de chômeurs. Mais dans tous les autres cas, des mobiles politiques apparurent au premier plan : le soutien à la Pologne, le procès des ex-ministres, l'anniversaire de la mort de Napoléon ou du 14 juillet. Il ne s'agit pas dans notre esprit de rejeter ces motivations dans le domaine des apparences, mais d'examiner leurs relations avec la crise de l'emploi. Notre hypothèse est que le sous-emploi, sans créer les sentiments populaires dont témoigne l'agitation de ces mois, les a exaspérés jusqu'à en faire des thèmes de révolte.

Ainsi, les manifestations de soutien aux mouvements nationaux en Europe (mars, avril et septembre en 1831) furent pour beaucoup de chômeurs l'occasion de protester contre leur sort et de tenter d'y porter remède. Un contemporain vit les cortèges provoqués par la chute de Varsovie principalement composés de "ceux qui n'ont pas d'ouvrage depuis six mois, qui se disent mourir de faim". Ce qu'on y réclamait était l'entrée en guerre contre les monarchies absolues. La guerre prenait figure d'un remède au sous-emploi, soit en augmentant les effectifs de l'armée, soit en provoquant des commandes de fournitures et de matériel de guerre. "Du pain ou la guerre", réclamait la foule rassemblée devant l'hôtel des Affaires étrangères, le 17 septembre 1831. Le préfet de Police signala à plusieurs reprises la popularité de l'idée de la guerre parmi les ouvriers des places de grèves : par exemple, une rumeur y circulait, attribuant au gouvernement l'intention de hâter la construction des fortifications, dans la prévision d'un conflit européen. "Les ouvriers sans ouvrage de Paris" étaient d'abord ceux à qui s'adressa le général Dumas pour constituer sa légion Lafayette.

L'agitation créée par le procès des ex-ministres de Charles X en décembre 1830 fut la première grande épreuve politique du régime fragile mis en place en juillet 1830. Là encore, la présence de chômeurs ne fait aucun doute. Les ouvriers du bâtiment quittant bredouilles les grèves venaient grossir les rassemblements autour du Luxembourg, lieu du jugement. Or, d'après plusieurs témoignages, le verdict de mort était vu par les ouvriers présents dans ces foules comme une condition nécessaire à la reprise de l'emploi : la liquidation du parti vaincu mettrait fin à l'incertitude de la situation politique, ramènerait la confiance et donc repeuplerait les ateliers. On retrouve ici ce trait de mentalité de l'époque, universel, consistant à faire dépendre la prospérité du "commerce" de l'état des esprits, la conjoncture économique de la conjoncture politique. Le volume des affaires, l'embauche dans les ateliers apparaissaient inversement proportionnels au nombre d'émeutiers dans la rue. L'explosion anticléricale de février 1831 doit être comprise en tenant compte de cela : pour les ouvriers (même s'ils n'étaient pas seuls à mettre à sac l'archevêché), les "jésuites" et les "carlistes" par leurs manœuvres tentaient de prolonger [74] le marasme économique pour punir le peuple de sa victoire de juillet. La cérémonie expiatoire de Saint-Germain-l'Auxerrois montrait non seulement que le clergé et la noblesse relevaient la tête, mais aussi que ces ennemis du peuple entendaient, en rendant la situation politique encore plus trouble, l'empêcher de trouver du travail. Les départs de Paris de familles nobles étaient vus aussi comme une manifestation de la duplicité des carlistes voulant priver le commerce parisien de leurs capitaux et de leurs commandes. D'ailleurs, les journaux du Mouvement et de la Résistance ne cessaient de répéter que les troubles de rue étaient suscités par les carlistes pour priver l'ouvrier de travail.

Une confirmation de ce rôle essentiel du chômage dans ces troubles nous est offerte par l'attitude des ouvriers ayant conservé un emploi. Les rapports des maires et des commissaires de police attestent qu'ils restèrent, dans leur masse, étrangers à

l'agitation de décembre 1830. Le maire du 1er arrondissement proposa même au préfet de la Seine de donner une "gratification" aux ouvriers serruriers de son arrondissement pour les récompenser de leur calme le 23 décembre, jour du verdict. Cette non-participation se transforma au cours de l'année 1831 en une attitude résolument hostile aux émeutiers. Les rixes entre ouvriers sortant des ateliers et républicains, étudiants ou ouvriers, se multiplièrent ; l'on vit même, lors de la manifestation du 14 juillet, plusieurs centaines d'ouvriers du faubourg Saint-Antoine s'en prendre violemment aux patriotes en cocarde<sup>18</sup>. C'était toujours la crainte de voir les troubles de rue les priver de leur emploi que ces ouvriers mettaient en avant pour expliquer leur comportement.

"Si ça continue de vouloir jeter la Garde nationale à l'eau, ça tuera tout à fait le commerce et nous n'aurons plus à travailler du tout"

, déclara un ouvrier qui s'interposait lors d'un incident place du Châtelet, en avril. Une rixe rue Bourbon-Villeneuve, en juillet, eut pour cause ces paroles d'un ouvrier : "Les républicains sont des gueux. Ils sont cause que l'ouvrage ne va pas." L'on voit donc les différences de comportement que pouvait entraîner le chômage selon qu'il affectait ou non l'ouvrier : d'un côté la participation à des troubles où s'exprimaient des haines et des enthousiasmes venus de plus loin, et directement rattachés aux souffrances dues à la privation de travail, de l'autre une attitude neutre, parfois agressive, en tout cas marquée par la hantise de voir disparaître l'emploi subsistant.

L'on peut enfin se demander quelles tendances politiques s'affirmèrent dans la population ouvrière au cours de ces mois si remplis. Bien entendu, ce furent les jugements portés sur la Révolution de Juillet qui les déterminèrent.

Un premier jugement consista à rejeter sur la Révolution la responsabilité des maux populaires et du chômage. Cette condamnation conduisait au regret de la monarchie déchue et entraîna le court [75] développement d'un carlisme populaire. Les ouvriers arrêtés pour cris séditionnels en faveur de Charles X furent nombreux, tel cet ouvrier gantier sans travail depuis septembre 1830 sur qui on trouva une prière à la Vierge et à Dieu "dont le but est de demander de l'ouvrage et de tirer celui qui prie des peines de ce monde." Les événements de l'Ouest ne laissèrent point indifférents les ouvriers des grèves, selon le préfet de Police. La propagande carliste développait à l'envi le thème de la Révolution, grande responsable du sous-emploi. Les bureaux de charité restèrent longtemps sous l'influence de notables légitimistes qui utilisaient l'assistance à des fins partisanses.

Mais le sentiment ouvrier dominant vis-à-vis de la Révolution semble bien avoir été différent : victoire du peuple, elle a été confisquée par un régime de privilégiés. La Révolution a été arrêtée dans son développement naturel :

"Avant, la classe ouvrière avait un bâillon, pendant elle l'a retiré, après, on veut lui remettre son bâillon"

écrivait *Le Journal des ouvriers*, le 10 octobre 1830. Les ressentiments s'accumulaient peu à peu contre les nouvelles autorités : refus de toute politique sociale, incapacité à développer l'emploi, politique extérieure timorée, faiblesse vis-à-vis des carlistes...

La traduction politique de cette désillusion fut à la fois bonapartiste et républicaine. Il est frappant de voir le bonapartisme populaire, préexistant à la Révolution, s'enrichir après elle d'idées républicaines : dans les cortèges, les cris "Vive

---

18. Cette affaire des "assommeurs" fit beaucoup de bruit. Il semble qu'elle fut montée par Carlier, chef de la police, qui finança un centre de recrutement, au marché Lenoir, d'ouvriers désireux de contre-manifester le jour du 14 juillet. Nos sources attestent qu'il s'agit d'ouvriers ayant un emploi.

Napoléon II" et "Vive la République" étaient mêlés et souvent poussés par les mêmes personnes. Le républicanisme ouvrier naissant fut incontestablement aidé par la fidélité à la légende napoléonienne. L'hostilité commune au régime usurpateur rapprochait les deux tendances, par ailleurs si proches dans leurs rejets et leurs idéaux : anticléricalisme, nationalisme, pouvoir politique proche du peuple, à la fois sa source et son contrôle, haine de la garde nationale, simple milice bourgeoise rétribuée et non expression du peuple en armes. L'évolution sera achevée en 1833-1834 comme on le verra, quand le républicanisme, tributaire de son aîné en 1831, l'aura complètement supplanté dans l'esprit des ouvriers révolutionnaires.

Concluons en disant que le problème social essentiel de ces premiers mois de la monarchie fut celui du sous-emploi, qui apparaît à l'évidence dans l'épisode des ateliers de secours, et fut sous-jacent aux troubles de rue.

### *L'année 1832*

Les troubles et les émeutes de cette année sont mieux connus : le choléra et ses conséquences, les journées de juin 1832 en furent les épisodes les plus marquants. Examinons-en les aspects sociaux.

L'épidémie cholérique fut l'occasion du réveil des troubles de rue interrompus depuis octobre 1831. Le 31 mars, le nouveau système d'enlèvement des boues entravant les tournées des 1 800 chiffonniers de Paris [76] provoqua des rassemblements – constitués en minorité de "biffins" – protestant contre cette mesure préfectorale privant une partie du peuple du produit de son travail. Le phénomène le plus remarquable reste cependant les rumeurs au sujet du choléra qui se mirent à circuler à partir du 1er avril, trois jours après l'annonce officielle du choléra. Des affirmations contradictoires étaient colportées : le choléra était une invention du gouvernement, ou bien, selon la version la plus répandue, celui-ci stipendiait des empoisonneurs. Pour Gisquet, ces rumeurs étaient une manœuvre des républicains et des légitimistes qui répandaient des faux bruits d'empoisonnement mettant en cause la police afin de provoquer des troubles. Du 1er au 5 avril, au moins cinq individus, reconnus comme empoisonneurs, furent lynchés ou jetés à l'eau.

Il n'est pas besoin de faire intervenir les sombres calculs des partis d'opposition pour expliquer les rumeurs. Celles-ci avaient d'abord pour fonction de nier l'épidémie : la nouvelle calamité ne pouvait avoir qu'une cause humaine, soit un mensonge des autorités, soit leur œuvre, autrement dit n'existait pas. Ensuite, elles rejetaient sur le gouvernement toute la responsabilité du nouveau fléau : incapable d'apporter remède aux souffrances populaires, il était dans sa nature d'en ajouter une nouvelle, encore plus terrible. Il semble bien que beaucoup aient été jusqu'à croire à une volonté du régime d'exterminer tous les combattants de Juillet en faisant empoisonner les fontaines et achever les malades qui rentraient dans les hôpitaux dont le personnel, ecclésiastique, prouvait bien son alliance, fondée sur la haine du peuple, avec les carlistes-jésuites. Le spectacle de l'exode bourgeois de la capitale ne pouvait que renforcer chez les victimes prédestinées du chômage et du choléra le sentiment de leur exclusion de tout bien-être. Une des violentes proclamations de cette époque, citée par Roch, n'invite-t-elle pas les "pauvres" à aller occuper "les maisons salubres et spacieuses" du Faubourg Saint-Germain<sup>19</sup> ?

---

19. Voir le *Paris malade* de Roch.

Deux mois plus tard, survenait une nouvelle explosion révolutionnaire. Nous avons réuni un échantillon de 216 insurgés dont le tableau III offre la répartition socio-professionnelle.

Une première remarque s'impose si l'on compare insurrection et mortalité cholérique. Les chiffres fournis par la Commission d'enquête sur le choléra, qu'a étudiés Louis Chevalier, rapprochés de ceux de notre tableau mettent en valeur les mêmes catégories socio-professionnelles. Victimes et insurgés furent en majorité des représentants des classes populaires : le bâtiment (les maçons en tête), les professions non qualifiées (journaliers, manœuvres) occupèrent les premières places parmi les uns et les autres.

Si les troubles du mois d'avril avaient été provoqués par les souffrances dues à l'épidémie, les journées de juin eurent des causes beaucoup plus générales. L'ensemble des maux affectant la population ouvrière entra en jeu : juin 1832 fut une révolte de la misère et de la faim, et donc en grande partie du sous-emploi, ainsi qu'une protestation violente contre les conditions de logement, [77] d'hygiène, contre l'inégalité sociale que l'épidémie avait mises au jour et aggravées.

**Tableau III - Répartition socio-professionnelle  
des insurgés des 5 et 6 juin 1832**

Ouvriers (66 %)			Autres (34 %)			
Secteur	Nb	soit %	Secteur	Nb	soit %	% in-surgés (total)
Bâtiment	40	29	Services (1)	25	33	11,9
Manœuvres et bas métiers	20	14,5				7,6
Fer	14	10,2	Petite bourgeoisie de capacité (2)	16	21,3	7,6
Cuir	10	7,3				
Vêtements	10	7,3	Petite bourgeoisie économique (3)	34	45	14,5
Bois	9	6,6				
Art	8	5,8				
Alimentation	8	5,8				
Divers	17	12				
	136	100		75	100	34

(1) 11 commis, 10 employés, 3 domestiques, 1 garçon de billard.  
(2) 8 étudiants, 3 instituteurs, 2 dessinateurs, 1 homme de lettres, 1 musicien, 1 maître-nageur.  
(3) 26 petits commerçants, 4 maîtres, 3 propriétaires, 1 rentier

En effet, si la présence des sans-travail parmi les insurgés ne fait pas de doute<sup>20</sup>, il y eut aussi une forte participation d'ouvriers ayant un emploi. Les dirigeants de la Bourse auxiliaire des ouvriers chapeliers furent mêlés aux discussions des états-majors républicain et carliste qui précédèrent l'émeute ; au moins deux bannières corporatives (celle des imprimeurs et celle des teinturiers) se mêlèrent aux drapeaux des sociétés

20. L'ouvrier sans ouvrage était considéré par les responsables de l'ordre comme la recrue la plus facile pour les agitateurs.

populaires et des écoles lors du convoi du 5 juin. Pour la première fois depuis juillet 1830, chômeurs et non-chômeurs se trouvaient mêlés en grand nombre derrière des barricades : sans doute l'ampleur de l'émeute de juin en est-elle mieux compréhensible.

Le bâtiment fournit le contingent le plus important des insurgés ouvriers : faut-il y voir une influence directe des souffrances apportées par le choléra, particulièrement fortes dans ce milieu ? ou bien un effet du sous-emploi plus accentué dans cette branche ? L'importance de la catégorie manœuvre et bas métiers pose un autre problème. Il s'agit en majorité des représentants de la main-d'œuvre non qualifiée des chantiers de construction travaillant sous la direction des compagnons. L'explication réside ici dans la crise de l'emploi : la déqualification était un de ses effets. L'ouvrier sans place en rapport avec son habileté [78] était rejeté vers des emplois de seconde zone<sup>21</sup>. L'émeute prit alors pour les ouvriers que la crise plaçait dans cette situation l'allure d'une protestation politique contre le régime qui ne faisait rien pour y remédier.

Quant aux tendances politiques des insurgés, le trait observé en 1830 se retrouve : la coexistence d'un mouvement carliste minoritaire (attesté, par exemple, par les cartes de la Société gauloise, d'inspiration légitimiste, trouvées sur quelques insurgés arrêtés par la ligne), et d'un courant bonapartiste et républicain dominant. Les rappels de l'Empire et de la Révolution jalonnèrent la marche du cortège : le corps du général Lamarque fut promené place Vendôme ; les premiers heurts avec les forces de l'ordre éclatèrent quand la foule voulut conduire le corbillard au Panthéon.

Mais il faut confesser que très grossière reste notre connaissance des motivations politiques ainsi que notre appréciation du rôle de phénomènes socio-économiques comme le choléra ou la crise dans l'éclatement des journées populaires. Concluons simplement que les journées de juin prennent place dans la période d'agitation populaire inaugurée par la Révolution de Juillet. Elles en eurent les caractères saillants : réactions violentes contre le sous-emploi rejetant durablement du côté de l'indigence des masses ouvrières laissées sans secours, indigence aggravée dans ce cas précis par les circonstances exceptionnelles de l'épidémie toute proche ; improvisation de la révolte qu'aucune organisation forte de parti ne pouvait ni provoquer ni guider ou endiguer ; manifestation de la permanence du souvenir de juillet 1830 ; existence de plusieurs tendances au sujet du régime souhaité. La période qui suivit, déjà différente au point de vue économique, modifia certains des caractères de la révolte populaire.

### ***La République en blouse (1833-1834)***

Le renversement de la conjoncture sur le plan économique, la reprise de l'activité revendicative sur le plan social et la répression des journées de juin sur le plan politique marquèrent la naissance d'une période qui présente une unité incontestable sur ces plans, jusqu'aux journées d'avril 1834 : reprise de l'emploi, intense vie corporative et montée du républicanisme. Qui étaient, que pensaient, que voulaient les ouvriers démocrates de 1833-1834 ? Peut-on parler d'une République en blouse, par opposition à la République en habit des étudiants et de la bourgeoisie progressiste ?

#### **La Société des Droits de l'Homme.**

Tentons de donner une image statistique de la grande société républicaine, la Société des Droits de l'Homme (SDH). Un état datant [79] de janvier 1834, saisi par la

---

21. Que l'on se rappelle les typographes employés aux chantiers de charité en 1830. Martin Nadaud a décrit une de ces périodes, où ne pouvant se faire embaucher comme compagnon maçon, il dut redevenir limousinant pour échouer finalement simple garçon sous les ordres de son père.

police peu après les journées d'avril, fournit un échantillon de 685 sectionnaires (entre le cinquième et les deux-cinquièmes de la société entière). Nous en avons tiré les tableaux qui suivent :

**Tableau IV – Répartition par arrondissements des ouvriers sectionnaires et moyenne d'âge.**

SDH	Nombre sections	Moyenne d'âge (1)	% ouvriers	Nombre sectionnaires recensés
<b>1er arrond.</b>	11	31	74	51
<b>3e arrond.</b>	24	25	87	192
<b>4e arrond.</b>	14	24	85	56
<b>5e arrond.</b>	13	28	70	65
<b>6e arrond.</b>	21	24	85	169
<b>7e arrond.</b>	11	30	82	29
<b>11e arrond.</b>	25	23,5	40,5	123
<b>Ensemble SDH</b>	<b>161(2)</b>	<b>26,5</b>	<b>75</b>	<b>685</b>

(1) Calculée pour l'ensemble des sectionnaires de chaque arrondissement.  
(2) Pour les douze arrondissements.

**Tableau V - Répartition par branches et arrondissements des sectionnaires ouvriers (1)**

	Métallurgie		Bâtiment		Vêtement		Cuir		Textile		Livre		Bois		Alimentation		Métiers d'art		Divers	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>1er arr.</b>	12	31	21	55																
<b>3e arr.</b>	10	5	9	5	28	16	62	36					11	6	34	20				
<b>4e arr.</b>	3	6	14	29	20	42	5	10												
<b>5e arr.</b>	8	17	6	13	5	10,8	5	10,8			6	13	5	10	4	8	4	8		
<b>6e. arr.</b>	26	18	13	9,5			16	11	7	5			22	15			26	18		
<b>11e arr.</b>	7	14	8	16	5	10	9	18			14	28								
<b>Ensemble SDH</b>	67	12,9	73	14	58	11,1	104	20	25	4,8	30	5,7	44	8,4	44	8,4	40	7,7	33	6,3

(1) A l'intérieur de chaque branche, le chiffre de gauche représente le nombre d'ouvriers recensés dans la branche, le chiffre de droite le pourcentage de ces ouvriers par rapport au total de chaque arrondissement pour les six premières lignes, et à l'ensemble des ouvriers de la SDH pour la dernière ligne.

[81 pour les Tableaux IV et V]

Avec les trois-quarts de l'effectif total, l'élément ouvrier l'emporte nettement, mais inégalement selon les arrondissements. Un premier type d'implantation sectionnaire combine une moyenne d'âge inférieure à la moyenne de l'ensemble de la société, une présence ouvrière supérieure et une densité supérieure de sections à la moyenne parisienne (entre treize et quatorze sections) ; il s'agit des 3e et 6e arrondissements, et dans une moindre mesure du 4e. Un deuxième type allie moyenne d'âge supérieure et médiocrité relative de la présence ouvrière et de la densité sectionnaire : il s'agit des 1er et 5e arrondissements. D'autre part, on remarque le faible nombre de sections dans le faubourg Saint-Antoine (8e) : quatre exactement (dont les membres n'étaient pas recensés dans l'état en question) ainsi que la place à part du 11e ; seul arrondissement où l'élément ouvrier était minoritaire, il concentrait surtout les étudiants.

Comparons tout d'abord les données du tableau à celles que l'étude de l'émeute de juin 1832 nous a fournies. Certes les deux phénomènes ne sont pas de même nature, mais le but avoué de la SDH était le renversement de la monarchie, et à l'époque où se place l'image statistique que nous en avons, qui est celle par exemple des premières distributions d'armes, il devenait évident que la réalisation de cet objectif passait par l'affrontement armé avec le régime.

Deux insurgés sur trois étaient ouvriers ; la proportion monta à trois sur quatre parmi les sectionnaires. Cette hausse résulta d'abord d'un recul de ce que nous avons appelé, pour 1832, la petite bourgeoisie économique (petits et moyens fabricants, commerçants...) sans nul doute effrayée par le programme de la SDH<sup>22</sup>. Quant à la petite bourgeoisie de capacité (instituteurs, hommes de lettres, étudiants), sa représentation s'accrut, grâce surtout aux étudiants. Mais l'essentiel demeure le ralliement d'un grand nombre d'ouvriers à la République.

Au chapitre de la composition professionnelle, juin 1832 fut caractérisé par l'importance du bâtiment, alors que la répartition des sectionnaires entre les différentes branches fut beaucoup plus égale. Chez les ouvriers du bâtiment, l'amélioration de leur sort consécutive au renversement de conjoncture se traduisit par une indifférence envers la protestation politique, après leur flambée de colère de 1832<sup>23</sup>. Le caractère saisonnier de cette main-d'œuvre, le renouvellement constant de ses effectifs et aussi les traditions compagnonniques ont été autant de freins à la participation de cette branche à l'agitation politique permanente des sections. Différente fut l'attitude d'autres professions, [80] pour lesquelles l'appartenance de quelques-uns de leurs représentants à la SDH fut la première affirmation d'envergure de l'attachement à une République sociale : tel fut le cas des métiers du cuir, du bois ou encore ceux du livre, absents en 1832. Ici, les souffrances endurées lors de la période antérieure firent naître un esprit revendicatif, non seulement, sur le plan corporatif, mais aussi sur le plan politique.

On peut aussi rapprocher la population ouvrière sectionnaire de la population gréviste. Action gréviste et action politique se combinent alors selon trois types. Dans certains cas se mêlaient une activité professionnelle intense et une activité politique peu ou pas importante : le bâtiment, le travail des métaux, le textile rentraient dans cette catégorie. Le livre, le bois, le vêtement et le cuir alliaient une vie professionnelle active et une participation politique active. Enfin les métiers d'art et l'alimentation étaient caractérisés par une égale médiocrité du nombre des mouvements et du nombre des sectionnaires<sup>24</sup>. La pratique revendicative elle-même n'était pas sans rapport avec l'engagement politique. La constitution de sociétés de résistance, ou la conduite de grèves longues, n'était pas l'apanage des seules branches appartenant au second type, mais s'y rencontraient plus fréquemment : dans chacune des quatre branches concernées, par exemple, au moins une profession mit sur pied une forte organisation de résistance en 1833<sup>25</sup>.

---

22. D'autres organisations du parti républicain, plus modéré que la SDH, durent avoir davantage sa faveur, l'Association libre pour l'instruction du peuple ou l'Association pour la défense de la liberté de la presse.

23. Telle fut l'attitude de ce maçon qui déclara au pair instructeur avoir appartenu à une section en fin 1832 et s'en être retiré après avoir trouvé un emploi. Les rapports des commissaires de quartier de la SDH établissent d'ailleurs que les ouvriers du bâtiment n'étaient pas de très bons militants.

24. Les métiers de l'alimentation ont fourni un pourcentage de sectionnaires assez élevé, mais leur poids réel dans l'ensemble de la population ouvrière parisienne devait être beaucoup plus important.

25. L'état des sources interdit de pousser plus loin l'analyse. La seule démarche qui nous apparaîtrait valable, en cas de sources suffisantes, serait d'analyser, au niveau d'abord de la profession, puis de la

Quant aux formes traditionnelles d'organisation, il apparaît nettement que là où elles se maintenaient, la participation aux luttes politiques était faible, ce qu'impliquait déjà la remarque précédente sur la place du bâtiment dans la SDH. Les professions demeurant à dominante compagnonnique fournirent un nombre très faible de sectionnaires et d'insurgés : les charpentiers ou les maréchaux-ferrants, les tailleurs de pierre ou les serruriers.

Cependant, les jeunes compagnons furent plus sensibles que leurs pères à la propagande républicaine : Nadaud fait plusieurs fois allusion aux tensions que créa dans sa famille son inscription à la SDH. Les sociétés de secours mutuels n'eurent pas un rôle politique plus grand : le nombre de sectionnaires signalés comme mutualistes fut insignifiant. Les chapeliers, dont la puissante Bourse auxiliaire mena la grève de 1830, n'eurent qu'une place bien modeste parmi les insurgés ou les sectionnaires. La soumission aux autorités et le refus de toute discussion politique affirmé dans les statuts même, et surtout le faible nombre des ouvriers concernés dans la plupart des cas, ainsi que le caractère multiprofessionnel d'un grand nombre de sociétés y ont joué le même rôle de frein que le compagnonnage. [82]

Au cours du mouvement de grève de septembre 1840, ce poids de l'organisation traditionnelle se fit sentir encore plus nettement. Le moteur du mouvement fut le bâtiment, secteur qui avait gardé ses caractéristiques du début de la monarchie de Juillet : domination des vieilles structures chez les ouvriers organisés, et faiblesse de la pénétration des idées de réformes politiques et sociales. L'absence de relations entre les objectifs professionnels (la journée de dix heures, et l'abolition du marchandage) et des objectifs politiques fit très rapidement s'effondrer la grève, quelle que fût sa puissance mobilisatrice. La réalisation de tels buts de grève passait à cette époque par une révolution politique – et ce ne fut qu'une fois le régime de Juillet balayé que ces revendications furent pour un temps satisfaites.

### **L'évolution de la SDH**

Délaissant ces données quantitatives, intéressons-nous à la vie des sections et à l'activité sectionnaire qui nous permettront de préciser de l'intérieur le rôle que les ouvriers y jouèrent.

L'essor des effectifs de la SDH, jusqu'alors petite société populaire fondée en 1830, date du lendemain des journées de juin, donc du second semestre de l'année 1832 marqué, rappelons-le, par le renversement de conjoncture et le réveil de l'activité revendicative ouvrière. Dès la fin de 1832, la société regroupe 765 militants. A l'esprit corporatif offensif qui réapparut à ce moment, correspondit l'éveil chez un certain nombre d'ouvriers du même esprit dans le domaine politique.

L'échec des journées de juin et leur répression n'enrayèrent donc aucunement le développement du parti républicain. On a même l'impression que ses progrès en furent facilités. Pour les autorités, à partir des derniers mois de 1832, le principal adversaire n'était plus le légitimisme ; la force à abattre était à gauche. Dès cette époque, le gouvernement savait qu'un nouvel affrontement dans la rue était inévitable, et que la SDH y serait en première ligne.

Cette croissance rapide de la SDH y entraîna un grave conflit interne, visible dès le mois d'octobre 1832, dont la signification traduit bien le nouveau recrutement social du républicanisme avancé. En avril 1833, trente-sept chefs de sections se réunirent,

---

branche, enfin de la population ouvrière entière, l'organisation du travail, les techniques de travail et leurs conséquences psychologiques, le niveau et le mode de consommation, l'intégration dans la cité (domicile et habitat) comme facteurs d'explication des comportements politiques et culturels.

"déclinèrent l'autorité du Comité" en place et nommèrent un comité rival. La société eut alors à sa tête deux instances suprêmes, l'une qualifiée de girondine, l'autre de montagnarde, reflet des deux fractions rivales partageant la société. Le Comité Raspail (girondin) appelait, dans la lutte contre le gouvernement de la Résistance, à "ne repousser aucune conviction", à faire "de l'opposition et non du radicalisme" et accusait le Comité rival d'effrayer "la Garde nationale et la bourgeoisie". Le Comité Lebon (montagnard) revendiquait beaucoup plus nettement l'établissement d'une République sociale réalisant "nivellement des fortunes et nivellement des conditions", et se refusait à "faire la paix avec Lafayette et *Le National*". Le Comité Raspail avec ses ouvertures vers la droite et la priorité accordée aux réformes politiques représentait une alliance sociale très large, unissant la classe ouvrière à des couches bourgeoises en lutte contre la suprématie de la grande bourgeoisie par des revendications communes sur le plan du pouvoir politique, telles que [83] l'extension du droit de vote ou la conquête des libertés départementales et communales, ou par d'autres préoccupations sur le plan du niveau de vie telles que les réformes fiscales. Cette stratégie de "front populaire" visait à reconstituer l'unanimité que furent les journées de Juillet et conduisait à rejeter dans le long terme toute modification de la société : "Sans doute une réforme sociale doit couronner un jour nos efforts : mais cette réforme n'arrivera réellement qu'après la réforme politique."

Le Comité Lebon, quant à lui, entendait exclure de la tactique révolutionnaire du parti républicain toutes les alliances douteuses (les hommes du mouvement et les bonapartistes : le comité exclut de ses rangs une section aux nettes sympathies bonapartistes) ou contre-nature (c'est-à-dire la collusion avec les légitimistes, comme lors de la préparation des journées de juin) et se référait à un républicanisme "pur et dur".

Avec le Comité Lebon, c'était une nouvelle génération de républicains qui se faisait entendre, génération impatiente qui ne trouvait pas dans les méthodes d'action et les idées des chefs de file de l'opposition ou des républicains modérés qui avaient animé la première grande société républicaine de la monarchie de Juillet, la Société des Amis du Peuple, de quoi la satisfaire.

Comment ne pas penser que ces nouveaux républicains étaient pour l'essentiel des ouvriers qui se trouvaient constituer les trois-quarts des effectifs sociétaires en janvier 1834 ? Et que ce conflit résultait de l'opposition sociale entre deux époques du parti républicain, l'une bourgeoise et réformiste, l'autre ouvrière et révolutionnaire ? Ainsi, dans le 1er arrondissement, un rapport du commissaire de la société, en 1833, signalait la modération de la section-mère, ex-section de la Société des Amis du Peuple, où les ouvriers étaient minoritaires et "mêlés de gens établis [...] plus froids et plus réservés" et le dynamisme de sections beaucoup plus récentes, à composition totalement ouvrière.

Le conflit se résolut par une victoire montagnarde, le Comité central de la Société, celui qui sera accusé d'avoir dirigé l'insurrection d'avril, fut élu en septembre-octobre 1833. La SDH se donna de nouvelles structures, qui tranchaient sur les précédentes par leur caractère démocratique : le Comité central de onze membres était élu non plus par les fonctionnaires de la société, mais par l'ensemble des sectionnaires et renouvelé par tiers tous les trois mois ; les conseils d'arrondissement, où se rencontraient les délégués des sections (les chefs de sections) et les mandataires du pouvoir central (le commissaire de l'arrondissement et les quatre commissaires du quartier) assuraient des contacts étroits entre la direction et la base. Méfiance envers les dirigeants pour éviter tout retour en force des Girondins et nécessité d'efficacité (les commissaires étaient nommés par le Comité central et non par les sectionnaires) se mêlaient dans cette organisation qui

représentait une forme d'application de la souveraineté populaire dans cette petite contre-société qu'était la SDH.

Mais la stabilisation de la société n'était qu'apparente : les conflits internes continuèrent à mettre en danger son unité. Divers troubles de rue où des militants républicains furent impliqués (en juillet [84] et octobre 1833, en février 1834) démontrèrent notamment l'existence dans la société d'un courant maximaliste, favorable à une épreuve de force immédiate et armée avec le régime et condamnant l'attentisme du Comité central. Ces membres se regroupaient, au sein même de la SDH, dans la Société d'action de Kersosie, qui fut sans doute la première en date des sociétés secrètes de la monarchie de Juillet. Kersosie évaluait lui-même les forces dont il disposait à 400 hommes, "tous ouvriers". De fait, tous les sectionnaires que les dossiers d'instruction du procès d'avril signalent avoir appartenu à la Société d'action étaient des ouvriers. L'existence de cette phalange ouvrière, immédiatement mobilisable en cas de conflit armé, posait un problème au Comité central : il consentit à reconnaître l'existence de la Société d'action et l'autorité de Kersosie sur elle ; celui-ci dut s'engager à ne faire prendre les armes à ses hommes que sur l'ordre du Comité. Mais, deux jours après les incidents de février 1834 (obsèques du député Dulong), un ordre du jour du Comité central enjoignait aux sociétaires de choisir, dans un délai de huit jours, entre la SDH et la Société d'action. En mars, Kersosie démissionna du Comité central.

Ces événements amenaient à l'éclatement de la SDH : nul doute qu'il se fut produit sans les journées d'avril. Ils n'étaient pas l'expression d'une société en dégénérescence : les rapports des commissaires de quartier au Comité central montrent au contraire un grossissement constant des effectifs à la fin de 1833 et au début de 1834. Faut-il voir dans la radicalisation d'une partie de la société la conséquence de sa composition de plus en plus ouvrière, tout comme l'entrée d'ouvriers dans les sections avait amené la crise du printemps 1833 et la victoire montagnarde ? L'histoire des contradictions internes de la SDH amènerait à répondre affirmativement. Ajoutons que l'étude statistique des journées d'avril (possible grâce au procès fleuve auquel elles donnèrent lieu) permettrait de confirmer cette thèse d'une révolte ouvrière, discernable déjà en 1831, manifeste en 1832, et dont l'essor et l'évolution "à gauche" de la SDH en 1833 furent une manifestation évidente. L'émeute d'avril serait alors le point d'aboutissement final de cette révolte née en juillet 1830.

### **La République ouvrière de 1833.**

Malgré la rareté et le laconisme des documents, il reste possible de préciser quelques composantes du républicanisme ouvrier.

Voyons tout d'abord les mobiles d'affiliation à la SDH. Les dossiers des sectionnaires impliqués dans l'émeute d'avril signalent assez souvent de leur part la volonté de s'instruire. "On montrait à lire et à écrire", dit un cordonnier du 7<sup>e</sup> arrondissement. Grignon, dans ses *Réflexions d'un ouvrier tailleur*, mentionnait parmi les objectifs revendicatifs de l'association syndicale, "le temps de repos nécessaire à la santé et à l'instruction". Il semble bien d'ailleurs que les cours de l'Association libre pour l'instruction du peuple aient été assidûment suivis par des sections entières (beaucoup de ses professeurs appartenaient également à la SDH). Dans les réunions des sections elles-mêmes, l'essentiel de cette instruction était constitué par l'étude des principes républicains : on y lisait et commentait la [85] Déclaration des droits de 1793, ainsi que les nombreuses brochures de doctrine éditées par les soins du Comité central. Ignorance et sujétion étaient liées pour les ouvriers républicains : un ouvrier écrivait à sa famille que "les Rois" maintenaient le peuple "dans la plus complète ignorance" pour mieux

l'opprimer. Le "peuple si malheureux, si peu instruit", déclarait dans un discours à une section le tailleur républicain Nepveux, devrait mutuellement s'éclairer, pour connaître ses devoirs et ses droits.

Un autre mobile était l'aide que la société pouvait apporter aux ouvriers dans leur vie professionnelle. Les sections servirent à l'occasion de bureaux de placement ; les cas de collectes en faveur de familles touchées par le chômage, ou de veuves, étaient fréquents. Il n'y a rien là de très original ; beaucoup plus significatif fut la liaison très nette que les ouvriers établissaient entre leur activité politique au sein des sections et leurs préoccupations corporatives, sans qu'aucune impulsion de la part des cadres de la SDH ait joué en ce sens. Résumant les discussions qui animaient les réunions d'une section de garçons cuisiniers, un d'entre eux voyait la chute du régime de Juillet suivie de la suppression des bureaux de placement, les salaires étant dorénavant fixés par des syndic élus par leurs camarades. Les cordonniers de la section Mucius Scaevola du 3e arrondissement y discutaient "d'un projet de règlement pour changer le tarif des prix d'ouvrage". Nul doute que beaucoup de réunions de sections durent aborder ce genre de problème : la célèbre brochure d'Éfrahem, manifeste des ouvriers révolutionnaires de la SDH, dut largement s'inspirer de tous ces débats.

Une preuve supplémentaire de ce trait d'union entre revendications professionnelles et revendications politiques réside dans le nombre relativement élevé d'ouvriers sectionnaires impliqués dans les grèves de 1833. Notons d'ailleurs que l'état de la SDH que nous possédons (janvier 1834) est postérieur aux grèves : la répression qui les suivirent priva les sections de militants ; de l'aveu même de certains commissaires de quartier de la société, les arrestations décimèrent plusieurs sections. Malgré cela les sectionnaires ayant joué un rôle dans le mouvement de 1833 ne sont pas seulement quelques isolés tels Éfrahem ou Grignon. Trois des huit membres de la Commission des typographes figurent dans les états, ainsi que le trésorier de l'Association des cambreurs. Un des principaux leaders de la grève des boulangers appartient à une section du 5e arrondissement. L'appartenance à la SDH de la majorité de l'état-major de l'Association des tailleurs ne fait pas de doute, etc.

Cependant les exemples précédents prouvent qu'il faut prendre garde de voir dans ces rencontres le signe d'un mouvement de masse. Ce furent essentiellement des militants, ou plus exactement des cadres qui émergèrent de ces petits centres d'enseignement et d'agitation républicains. L'initiative du mouvement, la mise en place des institutions de résistance, l'encadrement des masses en grève, pour un certain nombre de professions, furent le fait d'ouvriers pour lesquels l'appartenance à une section constituait une expérience militante qui les prédestinait à jouer ce rôle. Le phénomène joua, à coup sûr, pour les tailleurs, les typographes, les ébénistes, les boulangers, les gantiers [86] et les cambreurs, et avec vraisemblance pour les tourneurs en chaises, les ouvriers en papier peint et les layetiers. Pour les autres professions en grève en 1833, aucune preuve ne peut être avancée ; malgré cela, convenons que dans les cas précédents l'impulsion fournie aux grèves par les sections fut importante. Il est même probable que chez les cordonniers et les tailleurs, des sections composées exclusivement d'ouvriers de leur profession furent purement et simplement intégrés aux sociétés de résistance naissantes ou en développement. D'ailleurs les états de janvier 1834 montrent qu'un grand nombre de sections avaient ainsi un recrutement professionnel totalement homogène : deux sections de tailleurs, une de selliers, une de bottiers, une de bijoutiers, trois de cordonniers et deux de cuisiniers.

Ainsi la SDH avait pris un caractère de plus en plus ouvrier non seulement dans le recrutement de ses sections, mais dans le contenu des débats qui l'animaient. Certaines

décisions du Comité central en découlèrent. En octobre 1833, une des commissions du Comité, la commission de propagande, s'élargit aux chefs de section mêlés aux grèves en cours<sup>26</sup>. Mais surtout, un ordre du jour de janvier 1834 invita les chefs de sections à établir un recensement par professions de leurs mandats (il s'agit précisément de l'état que nous possédons). Le but était de "grouper ensemble les membres exerçant une même profession" pour "former des sections d'un même métier". Ainsi "le Comité aura renouvelé par là le compagnonnage en le dépouillant de toutes les formes que lui avait léguées la barbarie du XIII<sup>e</sup> siècle". D'autres recommandations suivaient : tout chômeur pourra désormais faire appel à l'ensemble des sectionnaires pour trouver un emploi ; des secours de chômage et de maladie seront institués. Toutes ces réformes ne faisaient que systématiser des pratiques que les ouvriers avaient d'eux-mêmes introduites dans la société : l'aide aux indigents, le regroupement par profession. Elles aboutissaient à une fusion totale de l'action professionnelle et de l'action politique, faisaient de la société républicaine une société à la fois de résistance et de secours mutuels et une machine de guerre ouvrière contre la monarchie. Doit-on alors parler d'une prise en main totale de l'institution républicaine par une élite ouvrière, ou d'une tentative d'encadrement du mouvement ouvrier par les démocrates bourgeois du Comité central ? Ou encore d'une identité parfaite de vues entre les représentants des groupes sociaux différents acquis à une République sociale ?

L'étude d'un des thèmes de premier plan du républicanisme de cette époque peut apporter quelque lumière. Nous voulons parler de l'association. Cette notion était déjà familière aux quelques milieux influencés par Buchez, et particulièrement à beaucoup de républicains bourgeois, avant le mouvement de grève de 1833, mais ce ne fut vraiment qu'à cette occasion qu'elle commença à se diffuser.

La première apparition du terme date de la grève d'octobre 1833 chez les layetiers. Ceux-ci avisèrent les patrons de l'ouverture d'ateliers coopératifs et s'engagèrent à les fermer aussitôt leurs revendications [87] satisfaites. L'association coopérative n'avait donc d'autres ambitions que de perfectionner l'arme de la grève : moyen supplémentaire de pression sur le patronat, elle permettait également d'occuper les ouvriers en chômage volontaire. Certes, il n'existe aucun exemple antérieur d'une telle institution, mais cette première tentative ne modifia pas le caractère fondamental de la grève. L'essentiel demeurerait : faire plier le patronat. Les tourneurs en chaises et les cambreurs ouvrirent également des ateliers ; rien n'indique qu'ils assignèrent à l'association coopérative un but plus large que les layetiers ne l'avaient fait.

Une évolution se produisit lors de la grève des tailleurs. Au moment de la rupture avec la fraction dure des maîtres (29 octobre), un "établissement de travail" fut ouvert, au 99 rue Saint-Honoré : là encore le souci d'apporter des ressources supplémentaires à la caisse de résistance, d'encadrer et de soutenir les grévistes devenus beaucoup plus nombreux puisque le conflit s'était généralisé, fut déterminant. Mais au fil des jours avec le durcissement de la grève, la fermeture par la police de l'atelier de la rue Saint-Honoré, le but visé se modifia. Le 20 novembre, la Société des tailleurs avertit la presse républicaine de son intention d'établir un "Atelier national" qui fût ouvert en permanence aux ouvriers sans travail. L'atelier devenait alors une véritable coopérative de production, organisée en société commerciale, et dont la durée d'existence n'était plus limitée à celle de la grève. Les cordonniers et les ébénistes, influencés par les tailleurs, eurent aussi l'ambition de fonder une coopérative destinée aux chômeurs de la

---

26. La police prendra prétexte de ce fait pour accuser la Commission d'avoir fomenté et guidé le mouvement gréviste.

profession, dont le double avantage, grâce à la suppression de la propriété patronale, était à leurs yeux d'augmenter la rémunération de l'ouvrier et de faire baisser le prix de vente. Le compositeur Jules Leroux démontrait qu'en s'imposant une cotisation hebdomadaire de 1 F pendant un an les typos parisiens pourraient ouvrir une "imprimerie sans concurrent".

La distance entre l'association conçue comme institution provisoire de grève ou comme coopérative permanente dans la profession, était importante, et mesure l'exacte influence que les conceptions buchésiennes purent avoir sur les grévistes de 1833. Mais soulignons qu'à aucun moment il n'y eut parmi eux la volonté de suppression totale du patronat, la volonté de faire de l'association le cadre futur et unique de l'organisation de la production. L'interprétation ouvrière de la notion d'atelier coopératif fut bien plutôt celle d'une entreprise destinée en priorité à accueillir les chômeurs de la profession, c'est-à-dire d'un atelier de secours, mais d'un type particulier puisque fondé et géré par les ouvriers eux-mêmes.

Mais l'essentiel était ailleurs : lorsque les ouvriers employaient le terme d'association, c'était le plus souvent au sens de groupement corporatif, d'organisation syndicale de la profession. "Nous nous associons, nous organisons des bureaux, des comités, des caisses", écrivait le typographe Bannet. Jules Leroux proposait de donner le nom d'"Association typographique" à la société qu'il convenait de fonder dans la profession. Lorsque Éfrahem parlait de l'association des ouvriers de tous les corps d'état, il pensait d'abord aux groupements qui, dans chaque profession, devaient unir les ouvriers en vue de la [89] lutte corporative. Le terme buchésien d'association avait totalement changé de signification : une réinterprétation ouvrière avait eu lieu, qui ne retenait du sens primitif que l'idée du groupement, de la conjonction des efforts en vue de l'émancipation. Bien plus, l'association coopérative était subordonnée à l'association corporative : la création de l'atelier était une parmi d'autres des institutions, au même titre qu'une caisse de chômage, par exemple, que permettait la mise sur pied d'un groupement syndical. C'était l'organisation professionnelle qui prenait l'initiative et la direction de l'atelier coopératif. L'association coopérative prolongeait donc l'association corporative, mais lui restait soumise.

Le succès du mot d'ordre d'association parmi les ouvriers ne doit pas tromper. Les ouvriers lui donnèrent un contenu qui n'appartint qu'à eux. Certains adoptèrent bien l'idée d'association coopérative mais on a vu déjà avec quelles restrictions. C'était l'association corporative qui demeurait à leurs yeux l'arme primordiale. Les républicains du Comité le comprirent bien : une de leurs brochures signée de l'étudiant Dufraisse se livrait à une attaque en règle de la grève jugée sans efficacité à long terme, et ne voyait le salut que dans la coopérative. Somme toute, il s'agissait de faire des ouvriers de petits propriétaires (et l'analyse d'autres traits de l'idéologie républicaine bourgeoise le confirme) et de la classe ouvrière un élément parmi d'autres du combat politique contre la monarchie et la grande bourgeoisie. La coupure est nette avec les positions défendues par Éfrahem et beaucoup d'autres ouvriers en 1833 : l'association corporative donnait à la classe ouvrière ses propres moyens de lutte, ce qui revenait à la doter d'une organisation autonome et d'une place à part dans la société.

La vie des sections nous permet de préciser d'autres aspects de l'idéologie ouvrière républicaine. Pour rester dans le domaine professionnel, il faut souligner les manifestations de solidarité face à la répression des grèves de 1833. A la suite d'un ordre du jour du Comité central, en novembre, des collectes furent organisées dans les sections au profit des ouvriers incarcérés. A une réunion du Conseil du 1er arrondissement, les chefs de section précisèrent qu'elles furent faites "sans distinction

d'état". Devant le pair instructeur, un ouvrier républicain de cet arrondissement justifia ainsi la présence de son nom sur une liste de souscripteurs :

"C'est parce qu'ils étaient des nôtres, je veux dire parce qu'ils étaient des ouvriers comme nous."

Il y a là des manifestations très claires de conscience de classe. Faut-il en conclure que la SDH fut aux yeux des ouvriers républicains "leur société", dont tout patronage bourgeois devait être banni ? L'opposition de conceptions au sujet de l'association porte-t-elle témoignage d'une contradiction interne dont l'origine aurait été la divergence des intérêts de classe ?

La composition sociale des cadres de la Société infirme cette hypothèse. Sur vingt-trois commissaires de quartier, huit seulement furent des ouvriers, aucun parmi les commissaires d'arrondissement. Certes le Comité central qui choisissait lui-même ces fonctionnaires fut d'abord responsable de cette situation, mais elle traduisait l'acceptation par les sections ouvrières de la tutelle des républicains bourgeois, à partir du moment où leur attachement aux intérêts populaires était prouvé. Plus qu'une quelconque méfiance du Comité central, il faut accuser la rareté parmi les ouvriers des qualités d'organisateur et d'agitateur que requéraient ces fonctions. L'épisode de l'élection de deux nouveaux membres, Recurt et Delente, au Comité central en janvier 1834, est également instructif. Le second était ouvrier corroyeur. Certes beaucoup de sections mirent en avant dans l'explication de vote l'origine de Delente ("homme du peuple", "prolétaire"), mais l'élu était beaucoup plus connu en tant que crieur du *Bon Sens* et héros d'un procès retentissant, à l'origine de la loi de janvier 1834 sur les crieurs. Nul doute que son prestige d'homme d'action pesa d'un poids au moins aussi grand que son état d'ouvrier dans son élection. D'ailleurs la répartition des voix obtenues par Delente ne correspond pas à celle des sections ouvrières : Delente fut aussi le candidat des sections d'étudiants du 11<sup>e</sup> arrondissement ; bien des sections ouvrières votèrent pour des candidats bourgeois<sup>27</sup>.

Les quelques témoignages que nous possédons concernant la vision ouvrière de la société vont également dans le sens d'une dépendance des conceptions républicaines bourgeoises, élaborées peu à peu depuis juillet 1830. Le régime monarchique était essentiellement anti-populaire, le régime social était la domination des privilégiés. Ainsi, le thème : "Ce sont les riches qui font les lois" se retrouve constamment dans ces trop rares documents :

"C'est le privilège que nous devons combattre parce que les privilégiés nous ont donné des lois toutes dans leurs intérêts, des lois antipopulaires qui ne favorisent que les riches et qui mettent la classe laborieuse en dehors de tout droit politique."

Privilèges et pouvoirs étaient toujours identifiés à oisiveté, et travail à sujétion. Citons ces vers extraits d'une chanson intitulée *La Prolétarienne* dont l'auteur était l'ouvrier tapissier Mathon :

"Aux armes, Prolétaire.  
Prends pour ton cri de guerre :  
Moralité pour tous, pour tous égalité,  
La victoire au travail ! Mort à l'oisiveté ! [...]  
Faible est le bras de l'heureux de la terre  
Qui s'énerva dans un lâche repos.  
Mais il est fort le bras du prolétaire,  
Qui s'endurcit dans les travaux."

27. Delente n'eut que seize voix dans le 3<sup>e</sup> arrondissement et huit voix dans le 6<sup>e</sup>.

L'ouvrier tailleur Ferrien radicalisa ces conceptions dans une brochure remarquable. De tout temps, la classe pauvre a été pillée par la classe riche : "L'industrie des manufacturiers, des propriétaires, des entrepreneurs et des maîtres est-elle la probité et le travail ?" Les capitalistes ne laissent à l'ouvrier que le strict nécessaire pour survivre. Ici, l'accusation d'exploitation s'étendait bien à l'ensemble du patronat. L'accumulation des capitaux se fait "au prix d'un vol infâme commis par les maîtres au préjudice des salariés". Mais la grande majorité des ouvriers républicains n'allait pas aussi loin. "Ce sont [90] moins les maîtres que les lois qui s'opposent à l'amélioration de notre état", écrivait Grignon. L'ennemi n'était pas le patron en tant que propriétaire des instruments de production et dispensateur du salaire, mais bien celui que la propagande des républicains bourgeois stigmatisait, le grand bourgeois (négociant, banquier ou industriel) faisant trafic du travail du grand nombre et maître du pouvoir politique. L'association coopérative en 1833, rappelons-le, n'eut pas pour but la suppression du patronat.

L'étude des noms des 161 sections nous apporte des renseignements complémentaires dans le domaine des idées politiques et sociales ouvrières<sup>28</sup>.

Pas moins de quarante-cinq noms faisaient référence à la Révolution, et plus précisément à la première République et à l'an II. Quatre sections se sont placées sous le patronage de la Montagne ; la plupart des autres constituent un véritable catalogue de conventionnels et de journées populaires. La phase populaire de la Révolution était donc intégrée au patrimoine ouvrier, mais depuis 1830 la propagande républicaine s'efforçait de réaliser la réhabilitation de l'an II. Ouvriers et bourgeois républicains partageaient la même vénération pour les grands ancêtres. En revanche, la légende napoléonienne est complètement absente de la nomenclature. Le 3<sup>e</sup> arrondissement au contraire compta une section Waterloo et une section Aréna. Napoléon n'était plus que le responsable du 18 brumaire et de la défaite française. On a vu que jusqu'au 5 et au 6 juin 1832, le républicanisme populaire avait été aidé dans son développement par la permanence des sentiments bonapartistes ; avec la SDH, il devint autonome et rejeta son aîné. La victoire montagnarde lors du conflit de 1833 au sein de la société fut aussi la défaite des éléments bonapartistes dont les sympathies allaient au Comité Raspail. Un faible nombre de sections rappelaient les événements récents de Lyon (une section "Insurrection de Lyon") ou de Paris (une section "5 et 6 juin" par exemple). Cette pauvreté traduisait la quasi-absence d'un passé propre à leur classe auquel les ouvriers pouvaient se référer. Ils étaient amenés à s'annexer les expériences historiques les plus diverses : celles de la Révolution, celles encore des luttes libérales et de la charbonnerie de la Restauration (dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, on relève des sections Berton, Manuel, Bories).

Un groupe de quarante-deux noms de sections se rapportaient au présent. Beaucoup ne faisaient que reprendre des thèmes républicains bien connus ("Droit de Révision", "Insurrection européenne"...); d'autres la critique et le programme social en honneur dans les milieux républicains avancé : "Abolition des impôts indirects", "Abolition de l'octroi", "Abolition de la propriété mal acquise." Si l'on trouve une section "Organisation du Travail" dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, aucun nom ne faisait allusion aux revendications exprimées lors des grèves de 1832-1833. Par contre, l'influence des admirations républicaines [91] se faisait sentir dans les trente-neuf noms invoquant des

---

28. L'habitude de donner un nom aux sections datait de 1832. Son choix ne rentrait dans les attributions ni de la Commission d'arrondissement ni du Comité central et devait être l'œuvre des sectionnaires eux-mêmes.

événements et des personnages de la Rome républicaine et de la Grèce des cités ("Gracques", "Thermopyles", "Caton", "Léonidas"...). Il ne semble pas que les sections ouvrières aient, dans leur dénomination pas plus que dans les conceptions sociales de leurs membres, élaboré une vision originale et indépendante de l'idéologie républicaine bourgeoise, de la place particulière de la classe ouvrière de la société et du rôle qu'elle pouvait être appelée à jouer dans une république sociale.

Mais, dira-t-on, que représentaient ces ouvriers républicains dans la masse parisienne ? Quelle fut l'audience exacte de la propagande républicaine ? Les sources laissent pratiquement sans réponse ces questions. On en est réduit à exploiter quelques maigres indications. Ainsi, les attaques constantes du pouvoir contre la presse patriote et la libre diffusion des brochures républicaines ont provoqué des réactions hostiles qui ne se limitèrent pas aux sections ouvrières. Lorsque *La Tribune* fut condamnée à la plus lourde de ses amendes, 24 000 francs, on vit affluer au journal des dons individuels et des collectes dont les listes occupent plusieurs colonnes de cet organe. Lorsque Rodde, gérant du *Bon Sens*, vint le 13 octobre 1833, place de la Bourse, vendre lui même sa feuille pour protester contre les persécutions policières envers les crieurs publics, la manifestation fut un succès ; une source indique même que les "corporations d'imprimeurs, charpentiers et tailleurs de pierre" étaient prêtes à intervenir, en cas de heurts avec les sergents de ville.

Malgré tout, l'évolution de la conjoncture politique entre juillet 1830 et avril 1834 reste claire : la victoire de Juillet amorça le développement d'un mouvement populaire qui ne trouva qu'à la fin de 1832 son expression militante dans la SDH. Son caractère désordonné au début de la période lui fut en grande partie imprimé par la conjoncture économique qui fait passer au premier plan la révolte des chômeurs. En son sein, cette grande vague de fond abrite un mouvement ouvrier très riche qui lui aussi obéit aux fluctuations de la conjoncture. Le rythme saisonnier de la production était un facteur structurel d'égale importance pour la distribution dans le temps et les variations dans l'ampleur des mouvements revendicatifs. A notre sens, le niveau de l'emploi constitue l'élément moteur de la revendication ouvrière de cette époque, revendication aussi bien professionnelle que politique. [92]